

T2 2017

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Trimestre clos
le 30 juin 2017

sunlife.com

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 5 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie CST.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie CST au 1-877-224-1760.

La Financière Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2017

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. pour la période close le 30 juin 2017. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. À partir du premier trimestre de 2017, nous ne présenterons plus le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

TORONTO, ONTARIO – (le 9 août 2017) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017, clos le 30 juin. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 574 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 689 M\$.

	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T2 17	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	574	480	1 125	1 020
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	689	554	1 262	1 136
Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,93	0,78	1,83	1,66
Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,12	0,90	2,05	1,85
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,4 %	10,3 %	11,2 %	10,9 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,7 %	11,9 %	12,6 %	12,1 %

- Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE ») s'est établi à 229 % pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). Il a été de 248 % pour la Financière Sun Life inc., ce qui comprend de la trésorerie et d'autres actifs liquides de 1,4 G\$ pour la Financière Sun Life inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive³⁾.
- L'actif géré à l'échelle mondiale s'est établi à 944 G\$, comparativement à 903 G\$ au 31 décembre 2016.
- Le dividende déclaré sur les actions ordinaires s'est établi à 0,435 \$ par action, et un programme de rachat d'actions a été approuvé.

« Nous avons enregistré au deuxième trimestre de solides bénéfices pour chacun de nos quatre piliers, notre bénéfice net sous-jacent s'étant établi à 689 M\$, en hausse de 24 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Le trimestre reflète une exécution efficace dans l'ensemble de nos activités, en particulier au Canada, ainsi que d'importants progrès sur le plan de la gestion d'actifs et de l'intégration des affaires d'assurance collective aux États-Unis. Le total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine a augmenté de 12 %, tandis que le total des souscriptions d'assurance a affiché une croissance plus soutenue comparativement à l'exercice précédent, à la suite d'un premier trimestre vigoureux. Nous sommes également heureux d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions, ce qui témoigne de notre solide situation sur le plan du capital. »

« Au cours du trimestre, nos employés à l'échelle mondiale se sont ralliés autour de notre nouvelle raison d'être – Aider nos clients à atteindre une situation financière durable et un mode de vie sain –, qui vise à mettre le client au centre de tout ce que nous faisons, a ajouté M. Connor. Par exemple, en nous basant sur cet engagement au cours du trimestre, nous avons amélioré l'accès aux services de soins de santé mentale en lançant un programme virtuel de thérapie cognitivo-comportementale à l'intention des clients groupe du Canada. Cette nouvelle option novatrice de thérapie en ligne offrira un accès plus rapide et plus facile à des traitements pour les Canadiens aux prises avec une maladie mentale. »

« Durant le trimestre, nous avons également déménagé notre siège social à l'immeuble Financière Sun Life du One York Street, regroupant ainsi nos activités du centre-ville de Toronto dans un nouvel environnement collaboratif et dynamique. »

Points saillants liés à l'exploitation

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces piliers sont présentés en détail ci-dessous.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Les souscriptions d'assurance individuelle, y compris celles visant les nouvelles versions de nos produits lancées en 2017, ont totalisé 100 M\$, soit un niveau comparable à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,4 G\$, soit une augmentation de 17 % comparativement au trimestre correspondant de

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Pour le bénéfice par action sous-jacent, se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

³⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital ».

l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹, y compris les organismes de placement collectif de PMSL² et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³.

S'établissant à 130 M\$, les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont augmenté de 14 % par rapport au deuxième trimestre de 2016, en raison de l'acquisition de quelques clients importants. Les souscriptions des Régimes collectifs de retraite, qui se chiffrent à 2,4 G\$, ont augmenté de 53 % par rapport au deuxième trimestre de 2016, en partie en raison d'une souscription de rente réalisée par le secteur des Solutions prestations déterminées sur le marché des grandes entreprises.

Au cours du trimestre, notre application *ma Sun Life* mobile, l'application mobile d'assurance-vie la mieux cotée au Canada, a franchi le cap important du million de notes données à des fournisseurs de soins de santé. L'application permet aux clients de rechercher et de joindre 65 000 fournisseurs de soins de santé paramédicaux évalués par leurs pairs dans l'ensemble du Canada, de les appeler instantanément pour prendre rendez-vous et de trouver plus facilement des fournisseurs offrant la facturation directe. Elle permet également aux clients de présenter des demandes de règlement de frais médicaux, de vérifier les soldes de leurs placements et de communiquer rapidement avec leur conseiller.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Gestion d'actif FSL a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 655 G\$, qui se composait d'un actif de 599 G\$ (462 G\$ US) provenant de la MFS Investment Management (la « MFS ») et d'un actif de 56 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life inc. (« GPSL »). Les sorties nettes de 4,0 G\$ US de la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels. GPSL a enregistré des rentrées nettes de 0,9 G\$.

Le rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers par la MFS est demeuré solide, 82 %, 84 % et 92 % de l'actif s'inscrivant dans les organismes de placement collectif de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement, au 30 juin 2017.

Pour le sixième exercice consécutif, Bentall Kennedy a été nommée parmi les premières sociétés à l'échelle mondiale dans le classement Global Real Estate Sustainability Benchmark en raison de son engagement en matière de placements durables.

Être un chef de file dans les secteurs des garanties collectives aux États-Unis et des solutions destinées à la clientèle fortunée à l'échelle internationale

Les souscriptions enregistrées par la FSL États-Unis, y compris aux Garanties collectives et à la Division International, ont été comparables à celles du deuxième trimestre de 2016. Nous continuons de réaliser des progrès à l'égard de l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016. À ce jour, nous avons réalisé plus de la moitié des synergies de charges prévues, et nous nous attendons toujours à réaliser la totalité des synergies avant impôt prévues de 100 M\$ d'ici la fin de 2019. Nous déployons actuellement, sous la marque Sun Life, notre portefeuille de produits et services d'assurance collective nouvellement combiné, qui regroupe nos meilleures offres.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées par la FSL Asie ont été comparables à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison de la croissance interne et de l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie et au Vietnam, partiellement contrebalancées par les souscriptions enregistrées à Hong Kong, qui s'établissent à un niveau modéré comparativement au solide exercice 2016.

Les souscriptions soutenues de produits de gestion de patrimoine de 2,9 G\$ réalisées en Asie, soit une hausse de 66 % comparativement à l'exercice précédent, sont principalement attribuables à la croissance enregistrée par notre coentreprise d'organismes de placement collectif en Inde, Aditya Birla Sun Life AMC Limited, dont l'actif géré s'établit maintenant à plus de 44 G\$ et qui est la quatrième plus importante entreprise d'organismes de placement collectif au pays⁴.

Au cours du trimestre, la Financière Sun Life Malaisie a annoncé un partenariat avec U Mobile, une des sociétés de télécommunications affichant la croissance la plus rapide en Malaisie, afin d'offrir de l'assurance-vie par l'entremise d'un service de télécommunications. Pour la première fois, les Malaisiens pourront demander, acheter et gérer leur assurance entièrement à l'aide de leur appareil mobile. Les produits devraient être lancés plus tard au cours de l'exercice.

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2017, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 944 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

¹ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

² Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

³ Fonds de placement garanti Financière Sun Life

⁴ En fonction de l'actif géré moyen au deuxième trimestre de 2017.

Rapport de gestion

Pour la période close le 30 juin 2017
Daté du 9 août 2017

Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actif Financière Sun Life (« Gestion d'actif FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement). Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux IFRS. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les IFRS les plus proches. La rubrique « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS » du présent document présente également un rapprochement avec les mesures selon les IFRS.

Mise à jour des mesures non définies par les IFRS

Depuis le premier trimestre de 2017, nous ne présentons plus le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, afin de simplifier notre utilisation de mesures non définies par les IFRS. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

Mesures non définies par les IFRS

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend les éléments suivants : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture pour les produits offrant des garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers pour la période de présentation de l'information financière. Les notes qui figurent au bas du tableau de la rubrique « Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 » de la section « Sommaire financier » du présent document donnent plus de détails sur ces ajustements;
- b) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les

- contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - d) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS Investment Management (la « MFS ») réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – cet ajustement améliore la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - e) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - f) les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre.

Le bénéfice par action sous-jacent exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non définies par les IFRS que nous utilisons comprennent le rendement des capitaux propres déclaré, les produits ajustés, les équivalents de primes et de versements SAS (« services administratifs seulement »), l'actif des organismes de placement collectif et les souscriptions réalisées à ce chapitre, l'actif des fonds gérés et les souscriptions réalisées à ce chapitre, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les primes et versements, les primes et versements ajustés, l'actif géré, l'actif administré, la marge d'exploitation avant impôt de la MFS, les mesures fondées sur un ajustement au titre du change, les sensibilités aux prix des biens immobiliers, les modifications des hypothèses et les mesures de la direction et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires, à nos rapports de gestion annuels et intermédiaires et à notre notice annuelle. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-Ks. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net (perte nette)							
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	574	551	728	737	480	1 125	1 020
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	689	573	560	639	554	1 262	1 136
Bénéfice dilué par action (en dollars)							
Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,93	0,89	1,18	1,20	0,78	1,83	1,66
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,12	0,93	0,91	1,04	0,90	2,05	1,85
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,93	0,90	1,19	1,20	0,78	1,83	1,66
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	614	614	613	613	613	614	613
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	613,7	613,7	613,6	612,9	612,8	613,7	612,8
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,435	0,42	0,42	0,405	0,405	0,855	0,795
Ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada²⁾	229 %	229 %	226 %	221 %	214 %	229 %	214 %
Rendement des capitaux propres (en %)							
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	11,4 %	11,0 %	14,8 %	15,4 %	10,3 %	11,2 %	10,9 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,7 %	11,5 %	11,4 %	13,4 %	11,9 %	12,6 %	12,1 %
Primes et versements							
Produits tirés des primes nets	3 923	3 564	4 419	3 888	3 563	7 487	6 741
Versements liés aux fonds distincts	2 506	3 437	3 691	2 294	2 834	5 943	5 565
Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	21 285	24 180	22 344	23 115	20 007	45 465	39 269
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 855	9 394	10 263	9 256	9 886	21 249	20 751
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 701	1 718	1 705	1 623	1 745	3 419	3 535
Total des primes et versements ¹⁾	41 270	42 293	42 422	40 176	38 035	83 563	75 861
Actif géré							
Actif du fonds général	161 755	160 044	161 071	164 321	159 453	161 755	159 453
Actif des fonds distincts	102 066	101 055	97 167	95 386	91 463	102 066	91 463
Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	680 000	666 176	645 037	648 393	613 687	680 000	613 687
Total de l'actif géré ¹⁾	943 821	927 275	903 275	908 100	864 603	943 821	864 603
Capital							
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 736	3 735	4 534	4 533	3 538	3 736	3 538
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	628	586	412	351	193	628	193
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 316	22 225	21 956	21 604	20 898	22 316	20 898
Total du capital	26 680	26 546	26 902	26 488	24 629	26 680	24 629

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE ») de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »).

³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débetures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du capital et des liquidités – Capital » de notre rapport de gestion annuel de 2016.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent pour les deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels	
	T2 17	T2 16
Bénéfice net déclaré	574	480
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	(4)	8
Incidence du risque de corrélation	9	6
Incidence des marchés des actions ¹⁾	5	14
Incidence des taux d'intérêt		
Incidence des variations des taux d'intérêt	(65)	(84)
Incidence des variations des écarts de taux	(19)	(11)
Incidence des variations des écarts de swap	(8)	–
Incidence des taux d'intérêt ²⁾	(92)	(95)
Incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers	13	9
Incidence des marchés	(74)	(72)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	11	(8)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(10)	(6)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(16)	20
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(26)	(8)
Bénéfice net sous-jacent⁴⁾	689	554
Incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net :		
Éléments relatifs aux résultats ⁵⁾		
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	41	41
Mortalité	8	10
Morbidité	18	(30)
Crédit	25	15
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(10)	–
Charges	(11)	(18)
Autres	(7)	9

¹⁾ L'incidence des marchés des actions comprend l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieures ou inférieures à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties.

²⁾ L'incidence des taux d'intérêt comprend l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques. Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

³⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent principalement à l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016.

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

⁵⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 574 M\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 480 M\$ au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des marchés, attribuable aux variations des taux d'intérêt. Il reflète également l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflète en outre l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 689 M\$, comparativement à 554 M\$ au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2017 reflète la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats, y compris l'incidence découlant de la relocalisation de notre siège social.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt partiellement contrebalancés par les marchés des actions. Il reflétait également l'incidence favorable des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des modifications des hypothèses et des mesures de la direction et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflétait en outre les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2016 reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement à la Division des garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, partiellement contrebalancés par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le tableau suivant présente le rapprochement de nos mesures du bénéfice net ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016.

(en millions de dollars, après impôt)	Cumul annuel	
	2017	2016
Bénéfice net déclaré	1 125	1 020
Incidence des marchés des actions		
Incidence des variations des marchés des actions	14	6
Incidence du risque de corrélation	11	(10)
Incidence des marchés des actions ¹⁾	25	(4)
Incidence des taux d'intérêt		
Incidence des variations des taux d'intérêt	(62)	(135)
Incidence des variations des écarts de taux	(30)	(2)
Incidence des variations des écarts de swap	(24)	23
Incidence des taux d'intérêt ²⁾	(116)	(114)
Incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers	28	6
Incidence des marchés	(63)	(112)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	12	(19)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(12)	(19)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(28)	27
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(46)	7
Bénéfice net sous-jacent⁴⁾	1 262	1 136
Incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net :		
Éléments relatifs aux résultats ⁵⁾		
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	59	83
Mortalité	29	13
Morbidité	12	(9)
Crédit	29	20
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(25)	(1)
Charges	(18)	(24)
Autres	(17)	(6)

¹⁾ L'incidence des marchés des actions comprend l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties.

²⁾ L'incidence des taux d'intérêt comprend l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques. Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

³⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent principalement à l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016. En 2016, ces coûts ont été plus que contrebalancés par un profit hors trésorerie de 31 M\$ découlant de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam Insurance Company Limited (la « Sun Life Vietnam »).

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

⁵⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 1 125 M\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 1 020 M\$ pour le premier semestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt partiellement contrebalancés par les marchés des actions et les augmentations de la juste valeur des biens immobiliers. Il reflète également l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflète en outre l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 1 262 M\$, comparativement à 1 136 M\$ pour le premier semestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2017 reflète la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance aux États-Unis, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats, y compris l'incidence découlant de la relocalisation de notre siège social.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net déclaré reflétait également l'incidence défavorable de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, contrebalancée par l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, ainsi que les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net du premier semestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des fortes activités de placement au cours de la période et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

Au deuxième trimestre de 2017, l'incidence nette des modifications des hypothèses et des mesures de la direction a été une augmentation de 11 M\$ du bénéfice net déclaré, comparativement à une diminution de 8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016. L'incidence du trimestre considéré est attribuable à diverses améliorations et à d'autres modifications, dont les plus importantes sont liées à la réassurance et à l'impôt pour la FSL États-Unis. L'incidence défavorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction pour la Gestion des affaires en vigueur à la FSL États-Unis est attribuable à l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance, aux coûts de réassurance prévus dans certains autres traités et aux augmentations des provisions générales relatives au risque découlant des changements des conditions des marchés de la réassurance, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable, sur les provisions techniques, de la résolution d'incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis. L'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la Division International de la FSL États-Unis est attribuable aux modifications des coûts de réassurance prévus dans certains traités. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS – Modifications des hypothèses et mesures de la direction ».

Le 28 juillet 2017, le Conseil des normes actuarielles (le « CNA ») a annoncé une diminution de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime publié, qui entrera en vigueur le 28 octobre 2017 et pourra être appliquée par anticipation. Notre sensibilité estimative à une diminution de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime au 30 juin 2017 se serait traduite par une diminution d'environ 75 M\$ du bénéfice net déclaré. L'incidence réelle de cette modification, lors de sa mise en application au troisième trimestre de 2017, pourrait différer de l'estimation de la Compagnie. Également à la fin de juillet, le CNA a finalisé la publication des hypothèses relatives aux améliorations futures de la mortalité et des critères d'étalonnage à l'égard de la modélisation stochastique des rendements des placements en actions et des taux d'intérêt sans risque.

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles, qui couvre également les modifications du CNA, est en cours. Il est impossible d'établir pour le moment si l'incidence globale sur le bénéfice net du troisième trimestre sera favorable ou défavorable.

Incidence des taux de change

Nous exerçons nos activités dans de nombreux marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes, et nous générons des produits et engageons des charges dans les monnaies de ces pays, lesquels sont convertis en dollars canadiens.

Les éléments ayant une incidence sur nos comptes consolidés de résultat, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises. Le tableau suivant présente les taux de change les plus pertinents pour les cinq derniers trimestres et les deux derniers cumuls annuels.

Taux de change	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Taux moyen							
Dollar américain	1,345	1,323	1,335	1,304	1,289	1,334	1,331
Livre sterling	1,719	1,639	1,659	1,711	1,849	1,679	1,908
Taux de fin de période							
Dollar américain	1,296	1,331	1,343	1,313	1,292	1,296	1,292
Livre sterling	1,688	1,670	1,657	1,703	1,720	1,688	1,720

De façon générale, notre bénéfice net profite de la dépréciation du dollar canadien et subit l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien puisque le bénéfice net découlant des activités de la Compagnie à l'étranger est converti en dollars canadiens. Cependant, en période de perte, la dépréciation du dollar canadien accentue les pertes. L'incidence relative du change pour toute période donnée est fonction des fluctuations des taux de change et de la proportion de notre bénéfice provenant de nos activités à l'étranger. L'incidence du change sur le bénéfice net généralement présentée est l'incidence d'un exercice à l'autre.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 8 M\$ et de 13 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016.

Au cours du premier semestre de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 18 M\$ et de 14 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au premier semestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2016.

Rendement des différentes organisations

FSL Canada

La FSL Canada est le chef de file du marché canadien en ce qui touche les produits collectifs et elle compte parmi les plus importants fournisseurs de conseils globaux pour les particuliers. Elle offre des produits et des services à plus de six millions de personnes dans l'ensemble du Canada. La grande portée de nos capacités de distribution, notre solide culture axée sur le service, notre leadership en matière de technologie ainsi que la notoriété de notre marque nous procurent une excellente plateforme de croissance. La FSL Canada comprend trois divisions principales – la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine, la Division des garanties collectives (les « GC ») et la Division des régimes collectifs de retraite (les « RCR ») – qui offrent aux employeurs, aux participants de régimes collectifs parrainés par des sociétés et aux particuliers, dans leurs collectivités partout au Canada, une gamme complète de produits et de services d'assurance, de gestion de patrimoine et de revenu.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				Cumul annuel		
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	185	266	398	184	185	451	354
Incidence des marchés	(76)	32	130	13	(5)	(44)	(29)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	5	7	17	(61)	(4)	12	(16)
Certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(10)	(2)	8	6	(6)	(12)	(19)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	266	229	243	226	200	495	418
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	9,7	13,7	20,1	9,3	9,5	11,7	9,2
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	13,9	11,8	12,3	11,5	10,3	12,8	10,9
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division							
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	29	133	291	58	75	162	160
Garanties collectives	99	81	70	100	71	180	137
Régimes collectifs de retraite	57	52	37	26	39	109	57
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	185	266	398	184	185	451	354

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 185 M\$ au deuxième trimestre de 2017, soit un résultat identique à celui du deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence défavorable importante des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux écarts de taux. Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada inclut également l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que l'incidence de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, qui sont présentées dans le tableau ci-dessus. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 266 M\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 200 M\$ au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2017 reflète la croissance des affaires et les solides profits tirés des affaires nouvelles pour les RCR et la Division de l'assurance individuelle, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour les GC, qui comprennent l'incidence favorable des coûts des garanties invalidité et frais médicaux. Les résultats du trimestre reflètent également les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires individuelles de gestion de patrimoine.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt partiellement contrebalancés par les marchés des actions, ainsi que l'incidence défavorable de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2016 reflétait les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par l'augmentation de nos charges, y compris les investissements dans nos affaires individuelles de gestion de patrimoine. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité ont été en grande partie conformes aux hypothèses les plus probables.

Les souscriptions d'assurance individuelle, y compris celles visant les nouvelles versions de nos produits lancées en 2017, ont totalisé 100 M\$, soit un niveau comparable à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,4 G\$, soit une augmentation de 17 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾.

S'établissant à 130 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont augmenté de 14 % par rapport au deuxième trimestre de 2016, en raison de l'acquisition de quelques clients importants. Les souscriptions des RCR, qui se chiffrent à 2,4 G\$, ont augmenté de 53 % par rapport au deuxième trimestre de 2016, en partie en raison d'une souscription de rente réalisée par le secteur des Solutions prestations déterminées sur le marché des grandes entreprises.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 451 M\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 354 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2016. Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, aux écarts de swap et aux écarts de taux. Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada inclut également l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que l'incidence de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, qui sont présentées dans le tableau ci-dessus. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 495 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 418 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2017 reflète les solides profits tirés des affaires nouvelles pour les RCR et la Division de l'assurance individuelle, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour les GC, qui comprennent l'incidence favorable des coûts liés à l'invalidité et aux soins de santé, et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité pour les affaires individuelles de gestion de patrimoine et les RCR. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires individuelles de gestion de patrimoine.

¹⁾ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

²⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

³⁾ Fonds de placement garanti Financière Sun Life.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt partiellement contrebalancés par les marchés des actions et les écarts de swap. Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada inclut également l'incidence défavorable de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, qui sont présentées dans le tableau ci-dessus. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2016 reflétait les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les profits nets réalisés sur les actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires individuelles de gestion de patrimoine.

FSL États-Unis

La FSL États-Unis se compose de trois divisions : les Garanties collectives, la Division International et la Gestion des affaires en vigueur. Les Garanties collectives offrent aux employeurs et aux employés des solutions d'assurance qui comprennent des produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie en excédent de pertes, d'assurance dentaire et d'assurance frais d'optique. Les Garanties collectives comprennent également la société Disability Reinsurance Management Services, Inc., qui fournit des produits et des services de gestion du risque d'invalidité clés en main à d'autres compagnies d'assurance. La Division International sert des clients fortunés sur les marchés internationaux, en leur offrant des produits individuels d'assurance-vie, et elle assure la gestion d'un portefeuille fermé de produits de gestion de patrimoine. Quant à la Gestion des affaires en vigueur, elle comprend certains produits de notre portefeuille fermé d'assurance-vie individuelle, soit principalement l'assurance-vie universelle et l'assurance-vie entière avec participation.

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	74	29	80	194	42	103	111
Incidence des marchés	4	(5)	25	27	(40)	(1)	(39)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(17)	(11)	2	75	–	(28)	(2)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(19)	(13)	(12)	(11)	(8)	(32)	(19)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	106	58	65	103	90	164	171
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)	8,7	3,5	9,0	22,1	4,9	6,1	6,7
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	12,4	6,9	7,3	11,7	10,4	9,6	10,3
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division							
Garanties collectives	16	8	20	14	11	24	39
International	209	9	19	157	23	218	46
Gestion des affaires en vigueur	(151)	12	41	23	8	(139)	26
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	74	29	80	194	42	103	111
(en millions de dollars canadiens)							
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	101	37	106	253	54	138	149
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	143	77	87	135	114	220	225

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent aux coûts d'acquisition et d'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 aux Garanties collectives.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 101 M\$ CA au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 54 M\$ CA pour le deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 143 M\$ CA, comparativement à 114 M\$ CA au deuxième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$ CA et de 6 M\$ CA, respectivement.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 74 M\$ US au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 42 M\$ US au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, ainsi que l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions et aux profits liés aux biens immobiliers. Le bénéfice net déclaré reflète également l'incidence défavorable de (178) M\$ US ([239] M\$ CA) des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la Gestion des affaires en vigueur, attribuable à l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance, aux coûts de réassurance prévus dans certains autres traités et aux augmentations des provisions générales relatives au risque découlant des changements des conditions des marchés de la réassurance, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable, sur les provisions techniques, de la résolution d'incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis. Le bénéfice net déclaré reflète également l'incidence favorable de 161 M\$ US (216 M\$ CA) des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la Division International, qui découlent des modifications des coûts de réassurance prévus dans certains traités. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Modifications des hypothèses et mesures de la direction » du présent document. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 106 M\$ US au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 90 M\$ US au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2017 reflète les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Gestion des affaires en vigueur et à la Division International. Le bénéfice net sous-jacent reflète également les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes relativement aux affaires réalisées en 2016, partiellement contrebalancés par les résultats favorables observés au chapitre de la morbidité en assurance-invalidité.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, ainsi que des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2016 reflétait l'apport des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les profits réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Division International, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables observés au chapitre de la morbidité aux Garanties collectives, notamment au chapitre de l'assurance en excédent de pertes.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont été comparables à celles du deuxième trimestre de 2016, l'augmentation de 7 % des souscriptions d'assurance en excédent de pertes ayant été partiellement contrebalancée par la diminution de 3 % des souscriptions d'assurance collective. Les souscriptions de la Division International ont été comparables à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 138 M\$ CA pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 149 M\$ CA pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 220 M\$ CA pour le premier semestre de 2017, comparativement à 225 M\$ CA pour la période correspondante de 2016. L'incidence favorable de la variation du dollar canadien au premier semestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2016 est venue augmenter le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ CA.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 103 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 111 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2016. Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflète également l'incidence défavorable des marchés attribuable aux écarts de taux, aux écarts de swap et aux taux d'intérêt, essentiellement contrebalancée par les marchés des actions et les biens immobiliers. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 164 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 171 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent reflète les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent reflète également les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes relativement aux affaires réalisées en 2016, partiellement contrebalancés par les résultats favorables observés au chapitre de la morbidité en assurance-invalidité et en assurance dentaire. Les résultats de la période comprennent également des éléments fiscaux favorables liés à des exercices antérieurs ainsi que les profits nets réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, ainsi que les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2016 reflétait l'apport des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Division International, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables observés au chapitre de la morbidité aux Garanties collectives.

Gestion d'actif FSL

Gestion d'actif FSL est notre secteur de gestion d'actifs, composé de la MFS et de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »).

La MFS est une société de gestion d'actifs de premier ordre à l'échelle mondiale, qui offre une gamme complète de produits et de services. Forte de son héritage en matière de placement axé sur la collaboration et l'intégrité, la MFS gère activement des actifs de particuliers et d'investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale au moyen d'organismes de placement collectif, de fonds mis en commun, de fonds gérés séparément pour le compte de clients, de produits pour clients institutionnels et de stratégies de retraite.

GPSL est une organisation de gestion de placements institutionnels qui offre des solutions personnalisées de placements à revenu fixe, y compris les investissements guidés par le passif, ainsi qu'une gamme de catégories d'actifs non traditionnelles axées sur le rendement, notamment des placements privés à revenu fixe, des placements immobiliers et des créances hypothécaires commerciales. GPSL regroupe les activités du groupe de sociétés Bentall Kennedy (« Bentall Kennedy »), de Prime Advisors, Inc. (« Prime Advisors »), de Ryan Labs Asset Management Inc. (« Ryan Labs ») et de Placements institutionnels Sun Life (Canada) inc., ce qui lui permet de faire bénéficier les investisseurs institutionnels d'une vaste gamme de compétences.

Gestion d'actif FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	183	171	198	181	173	354	350
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(16)	(12)	10	(7)	20	(28)	27
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	199	183	188	188	153	382	323
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	655,3	642,8	624,8	629,7	597,8	655,3	597,8
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	29,8	30,3	29,5	30,0	28,2	60,1	56,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(4,6)	(12,5)	(10,4)	0,1	(0,8)	(17,1)	(1,9)
MFS (en millions de dollars canadiens)							
Bénéfice net déclaré	177	164	189	174	166	341	337
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(16)	(12)	10	(7)	20	(28)	27
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	193	176	179	181	146	369	310
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	599,0	586,9	571,6	578,6	549,2	599,0	549,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	27,3	27,3	26,3	28,2	26,9	54,6	53,7
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(5,5)	(14,7)	(12,7)	(1,2)	(1,3)	(20,2)	(2,8)
(en millions de dollars américains)							
Bénéfice net déclaré	132	124	142	133	129	256	253
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(12)	(9)	7	(5)	15	(21)	20
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	144	133	135	138	114	277	233
Ratio de la marge opérationnelle avant impôt ¹⁾	36 %	36 %	35%	38 %	35 %	36 %	36 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	453,2	437,6	426,9	437,8	423,0	445,4	411,0
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 2)}	462,1	440,9	425,6	440,8	425,0	462,1	425,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	20,3	20,6	19,8	21,6	20,8	40,9	40,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(4,0)	(11,1)	(9,5)	(0,9)	(1,0)	(15,1)	(2,1)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	25,2	26,4	(5,6)	16,7	7,7	51,6	13,9
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 396	2 324	2 185	2 161	2 074	2 360	2 013
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 856	1 749	1 660	1 678	1 648	1 802	1 621
GPSL (en millions de dollars canadiens)							
Bénéfice net déclaré et bénéfice net sous-jacent ¹⁾	6	7	9	7	7	13	13
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	56,3	55,9	53,2	51,1	48,6	56,3	48,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	2,5	3,0	3,2	1,8	1,3	5,5	3,1
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	0,9	2,2	2,3	1,3	0,5	3,1	0,9

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter en cliquant sur le lien « About MFS » à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2016.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL s'est chiffré à 183 M\$ CA au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 173 M\$ CA pour le deuxième trimestre de 2016. Gestion d'actif FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 199 M\$ CA au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 153 M\$ CA au deuxième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$ CA et de 8 M\$ CA, respectivement.

Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actif FSL ont augmenté comparativement au trimestre correspondant de 2016 en raison des résultats de la MFS, décrits ci-après. Le bénéfice net de GPSL s'est chiffré à 6 M\$ CA, comparativement à 7 M\$ CA au deuxième trimestre de 2016.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 132 M\$ US au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 129 M\$ US au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 144 M\$ US au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 114 M\$ US au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS a augmenté au deuxième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et des impôts moins élevés. Le ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2017, en hausse comparativement à 35 % au deuxième trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen.

L'actif géré de Gestion d'actif FSL s'établissait à 655,3 G\$ CA au 30 juin 2017, comparativement à 624,8 G\$ CA au 31 décembre 2016. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable à l'appréciation de l'actif, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change et les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'établissait à 462,1 G\$ US (599,0 G\$ CA) au 30 juin 2017, comparativement à 425,6 G\$ US (571,6 G\$ CA) au 31 décembre 2016. L'augmentation de 36,5 G\$ US est principalement attribuable aux souscriptions brutes de 40,9 G\$ US et à l'appréciation de 51,6 G\$ US de l'actif, partiellement contrebalancées par les rachats de 56,0 G\$ US. Les sorties nettes enregistrées par la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels et à la tendance vers les placements passifs. Au 30 juin 2017, 82 %, 84 % et 92 % de l'actif s'inscrivent dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 56,3 G\$ CA au 30 juin 2017, comparativement à 53,2 G\$ CA au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par les souscriptions nettes de 3,1 G\$ CA.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actif FSL s'est établi à 354 M\$ CA pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 350 M\$ CA pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 382 M\$ CA pour le premier semestre de 2017, comparativement à 323 M\$ CA pour le semestre clos le 30 juin 2016. Le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actif FSL exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, lesquels sont présentés dans le tableau ci-dessus. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier semestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2016 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ CA.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 256 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 253 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 277 M\$ US pour le premier semestre de 2017, comparativement à 233 M\$ US pour le semestre clos le 30 juin 2016. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net sous-jacent de la MFS pour le premier semestre de 2017 a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen et de la diminution des impôts.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est chiffré à 13 M\$ CA pour le semestre clos le 30 juin 2017; il était également de 13 M\$ CA pour la période correspondante de l'exercice précédent.

FSL Asie

La FSL Asie exerce ses activités par l'intermédiaire de filiales aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie et au Vietnam, et par l'entremise de coentreprises et d'entreprises associées formées avec des partenaires locaux aux Philippines, en Inde, en Chine et en Malaisie. Nous offrons des produits d'assurance-vie individuelle sur ces sept marchés, ainsi que des produits d'assurance collective et des produits de rentes et de retraite aux Philippines, en Chine, à Hong Kong, en Inde, en Malaisie et au Vietnam. Nous avons également mis sur pied des sociétés de gestion d'actifs, soit directement, soit par l'entremise de coentreprises ou d'entreprises associées, aux Philippines, à Hong Kong, en Chine et en Inde. Nous distribuons ces produits d'assurance et de gestion de patrimoine aux particuliers ayant un revenu moyen ou élevé, ainsi qu'aux membres de groupes d'affinités et d'autres groupes, au moyen de divers canaux de distribution.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	77	73	58	92	68	150	159
Incidence des marchés	(9)	(6)	6	5	(13)	(15)	(24)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	5	–	(9)	4	(4)	5	(1)
Acquisitions, intégrations et restructurations	–	–	(1)	3	–	–	31
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	81	79	62	80	85	160	153
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	7,2	6,9	5,5	9,0	7,2	7,0	8,6
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	7,6	7,4	5,8	7,8	9,0	7,5	8,3

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 77 M\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 68 M\$ au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 81 M\$, comparativement à 85 M\$ au deuxième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au deuxième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue augmenter le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ CA.

Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt et des marchés des actions, comparativement au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré du deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, comparativement à une incidence défavorable pour le deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Comparativement au deuxième trimestre de 2016, le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2017 reflète la croissance des affaires, contrebalancée par l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles. Le bénéfice net des deux périodes reflète l'incidence favorable des profits nets réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente.

Le total des souscriptions d'assurance individuelle s'est chiffré à 142 M\$, soit une augmentation de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2016. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle sont demeurées stables par rapport à 2016. L'augmentation des souscriptions en Inde, en Indonésie et au Vietnam, attribuable à la croissance interne ainsi qu'à l'augmentation de nos participations en Indonésie et au Vietnam, a été partiellement contrebalancée par les diminutions enregistrées à Hong Kong.

Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine de 2,9 G\$ réalisées en Asie sont attribuables à la croissance enregistrée en Inde par notre coentreprise d'organismes de placement collectif, Aditya Birla Sun Life AMC Limited (auparavant appelée la Birla Sun Life Asset Management), dont l'actif géré s'établit à plus de 44 G\$ et qui est la quatrième plus importante entreprise d'organismes de placement collectif en Inde¹⁾.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 150 M\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 159 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent a été de 160 M\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 153 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'incidence défavorable de la variation du dollar canadien pour le premier semestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 5 M\$ CA du bénéfice net déclaré et une diminution de 6 M\$ CA du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2017 reflète l'incidence moins défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et aux marchés des actions, comparativement au premier semestre de 2016. Il reflète également l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, comparativement à une incidence défavorable au premier semestre de 2016. Les résultats du premier semestre de 2016 reflétaient par ailleurs l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations découlant de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam. Le bénéfice net déclaré reflète également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent ci-après.

Le bénéfice net sous-jacent du premier semestre de 2017 reflète la croissance des affaires comparativement au premier semestre de 2016. Le bénéfice net des deux périodes reflète l'incidence favorable des profits nets réalisés à la vente d'actifs disponibles à la vente.

Au premier semestre de 2017, le total des souscriptions d'assurance-vie individuelle a augmenté de 16 % par rapport au premier semestre de 2016. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 18 %. Les souscriptions ont augmenté dans l'ensemble des marchés, à l'exception de Hong Kong, grâce à la croissance interne et à l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie, au Vietnam et en Inde.

¹⁾ En fonction de l'actif géré moyen au deuxième trimestre de 2017.

Organisation internationale

Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni (la « FSL Royaume-Uni ») et des Services de soutien généraux. Les Services de soutien généraux englobent les activités liées à notre portefeuille fermé de réassurance, ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui n'ont pas été attribués à nos autres secteurs. La FSL Royaume-Uni a un portefeuille fermé qui n'accepte plus d'affaires nouvelles et se concentre sur l'offre de services aux clients existants.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	28	4	(32)	27	–	32	8
Incidence des marchés	6	(8)	(6)	4	(4)	(2)	(11)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	23	9	–	13	–	32	1
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(1)	(2)	(6)	–	2	(3)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	–	5	(20)	10	2	5	17
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par division							
FSL Royaume-Uni	58	45	26	86	32	103	72
Services de soutien généraux	(30)	(41)	(58)	(59)	(32)	(71)	(64)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	28	4	(32)	27	–	32	8

¹⁾ Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations sont principalement composés des coûts d'acquisition et d'intégration de Bental Kennedy, de Prime Advisors et de Ryan Labs aux Services de soutien généraux.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 28 M\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à néant au deuxième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré comprend également l'incidence des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à néant, comparativement à 2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport à la livre sterling au deuxième trimestre de 2017 relativement aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré de 4 M\$ CA et le bénéfice net sous-jacent de 2 M\$ CA.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le deuxième trimestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction ainsi que les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats favorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 30 M\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 32 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016.

Comparaison entre le T2 2017 et le T2 2016 (cumul annuel)

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 32 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à un bénéfice net déclaré de 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale pour le premier semestre de 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Il reflète également l'incidence des marchés des actions ainsi que l'incidence des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations.

Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 17 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport à la livre sterling pour le premier semestre de 2017 relativement aux taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution de 14 M\$ CA du bénéfice net déclaré et une diminution de 10 M\$ CA du bénéfice net sous-jacent.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le semestre clos le 30 juin 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de la mortalité. Le bénéfice net déclaré du premier semestre de 2016 reflétait les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat et du crédit, partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des marchés des actions et des taux d'intérêt.

Les Services de soutien généraux ont enregistré une perte nette déclarée de 71 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 64 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats du premier semestre de 2016 reflétaient l'incidence favorable des résultats au titre de notre portefeuille fermé de réassurance.

Information financière supplémentaire

Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Primes							
Montant brut	5 056	4 733	5 592	4 937	4 639	9 789	8 898
Primes cédées	(1 133)	(1 169)	(1 173)	(1 049)	(1 076)	(2 302)	(2 157)
Primes nettes	3 923	3 564	4 419	3 888	3 563	7 487	6 741
Produits nets tirés des placements							
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 372	1 314	1 366	1 359	1 339	2 686	2 764
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 309	658	(4 902)	1 182	3 223	1 967	5 953
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	58	55	41	53	54	113	129
Produits tirés des honoraires	1 460	1 418	1 442	1 410	1 354	2 878	2 728
Total des produits	8 122	7 009	2 366	7 892	9 533	15 131	18 315
Produits ajustés ²⁾	7 431	7 036	7 859	7 373	6 989	14 689	13 729

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme le décrivent les rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Les produits se sont chiffrés à 8,1 G\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 9,5 G\$ au deuxième trimestre de 2016. La diminution est principalement attribuable à la baisse des profits nets liés à la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux diminutions relativement plus importantes des taux d'intérêt et des écarts de taux au deuxième trimestre de 2016, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue augmenter les produits de 159 M\$. Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,4 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017, en hausse de 0,4 G\$ comparativement au deuxième trimestre de 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada, et à celle des produits tirés des honoraires à la FSL Canada, à Gestion d'actif FSL et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Asie et à la FSL États-Unis.

Les produits se sont chiffrés à 15,1 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, en baisse de 3,2 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des profits nets liés à la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux diminutions relativement plus importantes des taux d'intérêt et des écarts de taux au premier semestre de 2016, et à l'incidence des dérivés de change et des dérivés de taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2016 est venue diminuer les produits de 38 M\$. Les produits ajustés se sont chiffrés à 14,7 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, ce qui représente une hausse de 1,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis ainsi qu'à la hausse des produits tirés des honoraires à Gestion d'actif FSL, à la FSL Canada et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la baisse des produits tirés des primes nets à la FSL Asie.

Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels					Cumul annuel	
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	2017	2016
Produits tirés des primes nets	3 923	3 564	4 419	3 888	3 563	7 487	6 741
Versements liés aux fonds distincts	2 506	3 437	3 691	2 294	2 834	5 943	5 565
Souscriptions de titres d'organismes de placement ¹⁾	21 285	24 180	22 344	23 115	20 007	45 465	39 269
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 855	9 394	10 263	9 256	9 886	21 249	20 751
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 701	1 718	1 705	1 623	1 745	3 419	3 535
Total des primes et versements¹⁾	41 270	42 293	42 422	40 176	38 035	83 563	75 861
Total des primes et versements ajustés^{1), 2)}	40 561	42 174	41 982	40 485	38 714	84 889	77 228

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter aux rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme le décrivent les rubriques « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » et « Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS ».

Les primes et versements se sont chiffrés à 41,3 G\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 38,0 G\$ au deuxième trimestre de 2016. Les primes et versements ajustés de 40,6 G\$ enregistrés au deuxième trimestre de 2017 sont supérieurs de 1,9 G\$ à ceux du deuxième trimestre de 2016. Dans les deux cas, l'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de parts de fonds gérés et de titres d'organismes de placement collectif ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des primes nets, partiellement contrebalancées par la diminution des versements liés aux fonds distincts et des équivalents de primes et de versements SAS. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du deuxième trimestre de 2016 est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 1,5 G\$.

Les primes et versements se sont chiffrés à 83,6 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2017, comparativement à 75,9 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2016. Les primes et versements ajustés de 84,9 G\$ enregistrés pour le semestre clos le 30 juin 2017 sont supérieurs de 7,7 G\$ à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Dans les deux cas, l'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif et de parts de fonds gérés ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des primes nets et des versements liés aux fonds distincts, partiellement contrebalancées par la diminution des équivalents de primes et de versements SAS. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier semestre de 2016 est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 167 M\$.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 3,9 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 3,6 G\$ pour le deuxième trimestre de 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des primes pour toutes les divisions de la FSL Canada et à l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie et aux Garanties collectives ainsi qu'à la Division International pour la FSL États-Unis. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 7,5 G\$ pour le premier semestre de 2017, contre 6,7 G\$ pour la période correspondante de 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des primes pour toutes les divisions de la FSL Canada ainsi que pour les Garanties collectives et la Division International à la FSL États-Unis, partiellement contrebalancée par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,5 G\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 2,8 G\$ au deuxième trimestre de 2016. Ils se sont établis à 5,9 G\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 5,6 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les deux augmentations s'expliquent principalement par les variations enregistrées par les RCR à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 21,3 G\$ au deuxième trimestre de 2017, en hausse de 1,3 G\$ comparativement au deuxième trimestre de 2016. Cette augmentation reflète en grande partie la hausse des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie ainsi que l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la baisse enregistrée à la MFS. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 11,9 G\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 9,9 G\$ au deuxième trimestre de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions enregistrées par GPSL, à l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et à l'augmentation des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie ainsi qu'à la MFS.

Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 45,5 G\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 39,3 G\$ pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation reflète en grande partie la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS ainsi que la croissance enregistrée en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 21,2 G\$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 20,8 G\$ pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable aux augmentations enregistrées par GPSL ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS.

Les équivalents de primes et de versements SAS ont légèrement diminué au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Dans les deux cas, la diminution est attribuable aux diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie.

Souscriptions

À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions des Garanties collectives et les souscriptions d'assurance-vie individuelle de la Division International. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie comprennent les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie individuelles et collectives réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des organismes de placement collectif d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation. Les souscriptions de Gestion d'actif FSL comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

(en millions de dollars)	T2 17	T2 16
Souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie ¹⁾		
FSL Canada	230	213
FSL États-Unis	186	179
FSL Asie	149	146
Total des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie	565	538
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
FSL Canada	3 781	2 746
FSL Asie	2 949	1 777
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actif FSL	6 730	4 523
Souscriptions de Gestion d'actif FSL ¹⁾	29 852	28 182
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine	36 582	32 705

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

Au deuxième trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie se sont chiffrées à 565 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 538 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Canada se sont chiffrées à 230 M\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 213 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions aux GC.
- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 186 M\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 179 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie de la FSL Asie se sont chiffrées à 149 M\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 146 M\$ pour le deuxième trimestre de 2016, principalement en raison de la croissance enregistrée en Inde, de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et de la combinaison de la croissance interne et de l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie et au Vietnam, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées à Hong Kong.

Au deuxième trimestre de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 36,6 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, comparativement à 32,7 G\$ pour le deuxième trimestre de 2016.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,8 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 2,7 G\$ pour le deuxième trimestre de 2016, reflétant l'augmentation des souscriptions enregistrée par les RCR et pour les affaires individuelles de gestion de patrimoine.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 2,9 G\$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 1,8 G\$ pour le deuxième trimestre de 2016, principalement en raison de la croissance enregistrée en Inde ainsi que de la hausse des souscriptions aux Philippines et à Hong Kong. Cette augmentation reflète également l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actif FSL se sont chiffrées à 29,9 G\$ au deuxième trimestre de 2017, comparativement à 28,2 G\$ pour le deuxième trimestre de 2016, en grande partie en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et de l'augmentation des souscriptions de parts de fonds à GPSL, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif à la MFS.

Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les organismes de placement collectif et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

L'actif géré totalisait 943,8 G\$ au 30 juin 2017, comparativement à 903,3 G\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 40,5 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une augmentation de 74,8 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché, qui ont influé sur la valeur des titres d'organismes de placement collectif et des parts de fonds gérés et de fonds distincts;
- ii) une augmentation de 2,0 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net;
- iii) une augmentation de 1,4 G\$ découlant de toutes les autres activités. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- iv) une baisse de 24,9 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- v) des sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts de 12,8 G\$.

Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 161,8 G\$ au 30 juin 2017, comparativement à 161,1 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison de l'augmentation de 2,0 G\$ découlant de la variation de valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, et de l'augmentation de 0,9 G\$ découlant des activités, partiellement contrebalancées par l'apport de 2,2 G\$ résultant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 109,9 G\$ au 30 juin 2017, en hausse de 1,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats et de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance), partiellement contrebalancés par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,3 G\$ au 30 juin 2017, comparativement à 22,0 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 1,2 G\$ en 2017, avant les dividendes privilégiés de 46 M\$;
- ii) un écart de réévaluation de 139 M\$ lié au transfert aux immeubles de placement de l'emplacement de notre ancien siège social;
- iii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 129 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- iv) un montant de 3 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- v) des dividendes de 525 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- vi) une baisse de 415 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- vii) la variation de 69 M\$ liée à la réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations déterminées;
- viii) une diminution de 22 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées.

Au 28 juillet 2017, la FSL inc. avait 613 694 016 actions ordinaires, 3 335 297 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions privilégiées de catégorie A en circulation.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T2 17	T2 16
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	4 705	5 209
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	1 322	1 330
Activités d'investissement	(150)	(367)
Activités de financement	(373)	(1 326)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(80)	(55)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	719	(418)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 424	4 791
Titres à court terme, à la fin	2 236	1 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	7 660	6 340

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Le fait que les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement aient été moins élevés au deuxième trimestre de 2017 qu'à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation de notre participation dans notre coentreprise en Inde au deuxième trimestre de 2016. La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au deuxième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est en grande partie attribuable au remboursement de débetures de premier rang au deuxième trimestre de 2016.

Impôt sur le résultat

Au deuxième trimestre de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à (3,7) % et à 18,9 %, respectivement. Pour le premier semestre de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 10,3 % et à 18,3 %, respectivement. Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient ramener notre taux d'imposition effectif à une fourchette de 18 % à 22 %.

Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice déclaré pour le deuxième trimestre s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont moins élevés et les pertes dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés (notamment en raison de l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction à la FSL États-Unis), ainsi que par la finalisation de déclarations fiscales d'exercices précédents au Canada et la résolution de litiges d'ordre fiscal, qui se sont traduits par un taux d'imposition effectif exceptionnellement bas sur le bénéfice déclaré au deuxième trimestre de 2017. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice sous-jacent se situe dans la fourchette prévue.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16	T1 16	T4 15	T3 15
Total des produits	8 122	7 009	2 366	7 892	9 533	8 782	5 567	4 693
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	574	551	728	737	480	540	536	482
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	689	573	560	639	554	582	646	528
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,93	0,89	1,18	1,20	0,78	0,88	0,87	0,79
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,12	0,93	0,91	1,04	0,90	0,95	1,05	0,86
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,93	0,90	1,19	1,20	0,78	0,88	0,88	0,79
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	185	266	398	184	185	169	210	127
FSL États-Unis	101	37	106	253	54	95	100	64
Gestion d'actif FSL	183	171	198	181	173	177	177	204
FSL Asie	77	73	58	92	68	91	73	77
Organisation internationale	28	4	(32)	27	–	8	(24)	10
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	574	551	728	737	480	540	536	482
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
FSL Canada	266	229	243	226	200	218	269	174
FSL États-Unis	143	77	87	135	114	111	158	97
Gestion d'actif FSL	199	183	188	188	153	170	183	176
FSL Asie	81	79	62	80	85	68	52	67
Organisation internationale	–	5	(20)	10	2	15	(16)	14
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	689	573	560	639	554	582	646	528

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ».

Premier trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 551 M\$ au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 573 M\$ en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et des autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et des mesures de la direction, ainsi que les facteurs ayant influé sur le

bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 480 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 554 M\$ reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

Premier trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 540 M\$ enregistré au premier trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt et des marchés des actions, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 582 M\$ reflétait l'incidence favorable d'importantes activités de placement et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

Quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 536 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2015 reflétait les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 646 M\$ reflétait l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, en grande partie à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, de la morbidité et de la mortalité ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats, y compris une variation des passifs relatifs aux avantages postérieurs au départ à la retraite à la FSL États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net déclaré de 482 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2015 reflétait l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des taux d'intérêt ainsi que des modifications des hypothèses et des mesures de la direction. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 528 M\$ reflétait l'incidence favorable des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et du comportement des titulaires de contrat. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité ainsi que des charges, et par d'autres éléments relatifs aux résultats.

Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 143,6 G\$ au 30 juin 2017, comparativement à 142,4 G\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 1,2 G\$ des placements liés au fonds général s'explique principalement par les variations de la croissance nette de la juste valeur et des activités d'exploitation, partiellement contrebalancées par l'incidence du change découlant de l'appréciation du dollar canadien et par le rachat de titres de créance subordonnés. Notre fonds général est investi en majeure partie dans des titres à revenu fixe, notamment des titres de créance, des prêts hypothécaires et d'autres prêts. Les placements liés au fonds général étaient composés à 84,9 % de placements liquides et de titres à revenu fixe. Les titres de capitaux propres et les immeubles de placement représentaient 4,1 % et 4,9 %, respectivement, du portefeuille, et la proportion restante de 6,1 % se composait des avances sur contrats, des actifs dérivés et des autres placements. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	7 826	5,4 %	8 642	6,1 %
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	60 580	42,2 %	59 466	41,9 %
Titres de créance – disponibles à la vente	12 827	8,9 %	12 421	8,7 %
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	4 972	3,4 %	5 016	3,5 %
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	940	0,7 %	758	0,5 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	40 735	28,4 %	40 775	28,6 %
Actifs dérivés	1 566	1,1 %	1 608	1,1 %
Autres placements	4 015	2,8 %	3 931	2,8 %
Avances sur contrats	3 109	2,2 %	3 141	2,2 %
Immeubles de placement ²⁾	6 982	4,9 %	6 592	4,6 %
Total des placements	143 552	100 %	142 350	100 %

¹⁾ Les valeurs des placements et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente est généralement égale à leur juste valeur. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

²⁾ En raison de la relocalisation de notre siège social, le solde du 30 juin 2017 comprend le reclassement de l'emplacement précédent de notre siège social, auparavant classé à titre de bien immobilier occupé par son propriétaire et dont la valeur de marché s'établit à 259 M\$, des autres actifs aux immeubles de placement. Le reclassement tient compte d'un écart de réévaluation de 172 M\$, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation de 139 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 33 M\$.

Énergie

En tant qu'organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale, nous détenons un portefeuille hautement diversifié qui comprend divers types de placements répartis dans une vaste gamme de secteurs et d'emplacements géographiques. Au 30 juin 2017, notre exposition directe au secteur de l'énergie par l'entremise de notre portefeuille de titres de créance et de prêts s'établissait à environ 5,3 G\$, soit 4 % du total des placements, et notre exposition indirecte à ce secteur par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers s'établissait à environ 2,9 G\$¹⁾, soit 2 % du total des placements.

Titres de créance et prêts

Au 30 juin 2017, notre portefeuille de titres de créance et de prêts dans le secteur de l'énergie s'établissait à 5,3 G\$, comparativement à 5,4 G\$ au 31 décembre 2016. La qualité de crédit de notre portefeuille est stable et demeure élevée, 94 % des placements étant de catégorie investissement²⁾.

Prêts hypothécaires et biens immobiliers

Notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers comprend des immeubles de bureaux, des biens immobiliers industriels, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective occupés par des locataires d'industries diversifiées. Notre plus important portefeuille de biens immobiliers sur lesquels le secteur pétrolier et gazier a une incidence se trouve en Alberta, où, au 30 juin 2017, nos biens immobiliers représentaient environ 18 % de notre portefeuille mondial de biens immobiliers et nos prêts hypothécaires non assurés, environ 5 % de notre portefeuille mondial de prêts hypothécaires. Étant donné que les prix de l'énergie demeurent inférieurs aux sommets atteints en 2014, les données fondamentales du marché dans la province continuent de se détériorer, ce qui entraîne une hausse des taux d'inoccupation et une baisse des loyers. Le marché des immeubles de bureaux de l'Alberta s'est affaibli en raison de la combinaison de l'offre nouvelle et de l'incidence du repli du secteur de l'énergie. Si ces tendances se maintiennent, il pourrait y avoir d'autres réductions des évaluations des biens immobiliers dans la province, particulièrement dans le secteur des immeubles de bureaux.

Il n'y a eu aucune augmentation importante des paiements en souffrance, des défauts sur les prêts hypothécaires et des cas d'insolvabilité de locataires dans notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers en Alberta. Il y a eu des pressions à la baisse sur les biens immobiliers dans la province de l'Alberta, et nous continuons de surveiller étroitement l'incidence des variations des marchés dans le secteur de l'énergie sur les portefeuilles de biens immobiliers et de prêts hypothécaires.

Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Au 30 juin 2017, nous détenons des titres de créance qui représentaient 73,4 G\$, soit 51,1 % du total de nos placements, comparativement à 71,9 G\$, ou 50,6 %, au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la note A ou d'une note supérieure s'établissait à 70,3 % du total des titres de créance au 30 juin 2017, comparativement à 69,6 % au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la note BBB ou d'une note supérieure était de 98,2 % du total des titres de créance au 30 juin 2017, comparativement à 97,6 % au 31 décembre 2016.

Les titres de créance de sociétés qui ne sont pas émis ou garantis par des gouvernements d'État, des gouvernements régionaux ou des administrations municipales représentaient 64,0 % du total de nos titres de créance au 30 juin 2017, comparativement à 64,4 % au 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, les titres de créance émis ou garantis par des gouvernements totalisaient 26,4 G\$, comparativement à 25,6 G\$ au 31 décembre 2016. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté à nos états consolidés de la situation financière au 30 juin 2017, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

¹⁾ L'exposition indirecte provenant des prêts hypothécaires et des biens immobiliers comprend des biens immobiliers et des prêts hypothécaires non assurés en Alberta et au Texas.

²⁾ Les notes ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance de gouvernements et d'institutions financières, classés selon leur emplacement géographique.

Titres de créance de gouvernements et d'institutions financières par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 juin 2017		31 décembre 2016	
	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier	Émis ou garantis par des gouvernements	Secteur financier
Canada	18 245	1 606	17 371	1 476
États-Unis	1 895	4 862	1 890	4 733
Royaume-Uni	2 207	1 040	2 201	1 085
Philippines	2 523	13	2 619	15
Zone euro ¹⁾	189	742	219	697
Autres	1 342	1 299	1 305	1 297
Total	26 401	9 562	25 605	9 303

¹⁾ Nos placements dans les pays de la zone euro incluaient principalement des placements aux Pays-Bas, en Espagne, en Allemagne et en France. Dans les pays de la zone euro, 100,0 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 83,8 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 30 juin 2017, tandis que 99,8 % de nos placements étaient de catégorie investissement et 83,5 % étaient dotés de la note A ou d'une note supérieure au 31 décembre 2016.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 0,30 G\$ et à 0,07 G\$, respectivement, au 30 juin 2017, comparativement à 0,72 G\$ et à 0,14 G\$, respectivement, au 31 décembre 2016.

Nos titres de créance au 30 juin 2017 comprenaient des titres du secteur financier pour un montant de 9,6 G\$, soit 13,1 % du total de nos titres de créance ou 6,7 % du total de nos placements, comparativement à 9,3 G\$, soit 12,9 % du portefeuille de titres de créance ou 6,5 % du total de nos placements, au 31 décembre 2016.

Nos titres de créance au 30 juin 2017 comprenaient des titres adossés à des créances pour un montant de 6,2 G\$, soit 8,4 % du total de nos titres de créance ou 4,3 % du total de nos placements, comparativement à 5,9 G\$, soit 8,3 % du total de nos titres de créance ou 4,2 % du total de nos placements, au 31 décembre 2016.

Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Au 30 juin 2017, nous avions des prêts hypothécaires et d'autres prêts totalisant 40,7 G\$, soit 28,4 % du total de nos placements, comparativement à 40,8 G\$, soit 28,6 %, au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 307	12 981	21 288	8 234	13 120	21 354
États-Unis	6 933	8 696	15 629	7 162	8 562	15 724
Royaume-Uni	–	1 076	1 076	–	803	803
Autres	–	2 742	2 742	–	2 894	2 894
Total	15 240	25 495	40 735	15 396	25 379	40 775

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 juin 2017, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,2 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 juin 2017, une tranche de 28,2 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires résidentiels sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt sur des maisons individuelles. Au 30 juin 2017, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était de 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2016. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, consentir des prêts hypothécaires

à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,2 G\$ de prêts sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 90,5 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2017, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 25,5 G\$, comparativement à 25,4 G\$ au 31 décembre 2016. Les actifs liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêt, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures. Notre stratégie demeure axée sur les nouveaux actifs liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

(en millions de dollars)	30 juin 2017					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 226	25 432	40 658	–	–	–
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	–	–	–	–	–	–
Échus depuis 90 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Dépréciés	37	94	131	23¹⁾	31	54
Total	15 263	25 526	40 789	23	31	54

(en millions de dollars)	31 décembre 2016					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 378	25 379	40 757	–	–	–
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	2	–	2	–	–	–
Échus depuis 90 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Dépréciés	39	7	46	23 ¹⁾	7	30
Total	15 419	25 386	40 805	23	7	30

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 30 juin 2017 et de 21 M\$ au 31 décembre 2016.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 77 M\$ au 30 juin 2017, comparativement à 16 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 61 M\$ des prêts dépréciés est principalement attribuable à l'ajout de deux créanciers au cours du premier trimestre de 2017.

Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 312 M\$ au 30 juin 2017, comparativement à 2 247 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 65 M\$ est principalement due aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, partiellement contrebalancées par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont pas échangés.

Instruments dérivés

(en millions de dollars)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actif (passif) à la juste valeur nette	(438)	(904)
Montant notionnel total	54 743	54 350
Montant en équivalent-crédit	533	510
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	5	5

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 54,7 G\$ au 30 juin 2017, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2016.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif net de 438 M\$ au 30 juin 2017, comparativement à un passif net de 904 M\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable aux hausses de la juste valeur de notre portefeuille de contrats de change, partiellement contrebalancées par la diminution de la juste valeur de notre portefeuille de contrats de taux d'intérêt.

Gestion du capital

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 30 juin 2017, notre capital total s'établissait à 26,7 G\$, comparativement à 26,9 G\$ au 31 décembre 2016. Cette diminution du capital total s'explique principalement par le remboursement de titres de créance représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, et par le paiement de dividendes de 525 M\$ sur les actions ordinaires, partiellement contrebalancés par l'incidence du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 125 M\$.

L'entité juridique, soit la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 1 438 M\$ au 30 juin 2017 (1 616 M\$ au 31 décembre 2016). La diminution des actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours du premier semestre de 2017 est principalement attribuable au remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 800 M\$, décrit ci-après, partiellement contrebalancé par la trésorerie générée par nos activités au cours du semestre. Les actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 2 mars 2017, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2012-1 à taux variable différé de 4,38 %, représentant un capital de 800 M\$.

Le ratio du MMRCE de la Sun Life du Canada était de 229 % au 30 juin 2017, comparativement à 226 % au 31 décembre 2016. Cette augmentation du ratio du MMRCE de la Sun Life du Canada au cours du trimestre est principalement attribuable à l'apport du bénéfice enregistré, déduction faite des dividendes.

Le ratio du MMRCE de la FSL inc. était de 248 % au 30 juin 2017, comparativement à 253 % au 31 décembre 2016. La principale différence entre le ratio du MMRCE de la FSL inc. et celui de la Sun Life du Canada a trait à la trésorerie et aux actifs liquides de 1 438 M\$ détenus à l'échelon des sociétés de portefeuille, comme il est indiqué ci-dessus, ainsi qu'au capital lié à certaines filiales d'assurance détenues directement par la FSL inc.

Le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») mettra en application un cadre de capital réglementaire révisé au Canada. La ligne directrice « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV ») remplacera alors la ligne directrice sur le MMRCE. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Gestion du risque – Changements récents apportés à la réglementation ».

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 9 août 2017, la FSL inc. a annoncé que le conseil d'administration avait autorisé le rachat d'un nombre maximal de 11,5 millions d'actions ordinaires au moyen d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'offre de rachat devrait commencer le 14 août 2017 et prendre fin le 13 août 2018, ou, si celle-ci survient plus tôt, à la date où la FSL inc. aura effectué tous ses rachats. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés. Des rachats pourraient également être effectués par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Les rachats effectués en vertu de telles dispenses seront généralement faits à escompte par rapport au

cours en vigueur sur le marché. Toutes les actions ordinaires rachetées par la FSL inc. seront annulées. La Compagnie utilisera l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités pour acquérir des actions ordinaires en vue de distribuer des fonds aux actionnaires dans le cadre de sa stratégie générale de gestion du capital.

Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la section suivante du présent document mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2017. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au deuxième trimestre de 2017, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 58 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (54 M\$ avant impôt au deuxième trimestre de 2016). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis après impôt à 195 M\$ et à 145 M\$, respectivement, au 30 juin 2017 (86 M\$ et 125 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du MMPRCE de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

1) Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique Gestion du risque.

Sensibilités aux taux d'intérêt et aux marchés des actions

Au 30 juin 2017¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sensibilité aux taux d'intérêt ^{2), 6)}	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net^{3), 6)}	(250)\$	(100)\$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	300 \$	(250)\$	(550)\$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 9 points de pourcentage	Diminution de 4 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Sensibilité aux marchés des actions ⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net³⁾	(300)\$	(100)\$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150)\$	(50)\$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 4 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage

Au 31 décembre 2016¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sensibilité aux taux d'intérêt ^{2), 6)}	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net^{3), 6)}	(200)\$	(100)\$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250)\$	(500)\$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 8 points de pourcentage	Diminution de 3 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Sensibilité aux marchés des actions ⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net³⁾	(300)\$	(100)\$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150)\$	(50)\$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).

³⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

⁴⁾ Les sensibilités du MPRCE illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Sont exclues les incidences sur les actifs et les passifs qui sont inclus pour la FSL inc., mais non pour la Sun Life du Canada.

⁵⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

⁶⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

Les sensibilités de notre bénéfice net et du MPRCE aux taux d'intérêt ont changé depuis le 31 décembre 2016. L'augmentation des sensibilités aux taux d'intérêt est principalement attribuable aux diminutions des taux d'intérêt au cours du premier semestre de 2017.

Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Sensibilités aux écarts de taux (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
30 juin 2017	(125)\$	125 \$
31 décembre 2016	(125)\$	125 \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

²⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

Sensibilités aux écarts de swap (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ¹⁾	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
30 juin 2017	25 \$	(25)\$
31 décembre 2016	25 \$	(25)\$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts de swap sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique, ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2017 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 30 juin 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 299	279	10 811	464
FSL États-Unis	4 219	309	4 336	124
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 530	428	1 657	431
Total	19 048	1 016	16 804	1 019

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 354	348	10 961	499
FSL États-Unis	4 361	430	4 681	171
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 695	494	1 864	469
Total	19 410	1 272	17 506	1 139

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la « valeur des garanties » correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations favorables des marchés des actions;

- ii) le montant total du risque a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iii) la valeur totale des garanties a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits.

Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 juin 2017, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à des diminutions de 50 points de base et de 100 points de base des taux d'intérêt ainsi que de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 juin 2017

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(200)	(500)	(200)	(500)
Incidence de la couverture	200	500	150	400
Après couverture	–	–	(50)	(100)

31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(250)	(550)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	550	150	450
Après couverture	–	–	(50)	(100)

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au résultat net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à court terme jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2017 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 225 M\$ (diminution de 200 M\$ au 31 décembre 2016). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2017 augmenterait notre bénéfice net d'environ 225 M\$ (augmentation de 200 M\$ au 31 décembre 2016).

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2016 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS ». Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du MPRCE. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 juin et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2017 et du 31 décembre 2016, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de crédit lié aux contreparties, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de crédit lié aux contreparties est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties ayant une très bonne cote de crédit et en négociant conformément à des accords de l'International Swaps and Derivatives Association habituellement assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel persiste et la volatilité du résultat déclaré et du capital est toujours possible.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant aux rubriques « Perspectives » et « Méthodes et estimations comptables critiques » de notre rapport de gestion annuel. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2016 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Changements récents apportés à la réglementation

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le 1^{er} janvier 2018, le BSIF mettra en application un cadre de capital réglementaire révisé au Canada. La ligne directrice « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV ») remplacera alors la ligne directrice sur le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MMRPCE »). La ligne directrice TSAV définit un nouveau cadre qui devrait, selon le BSIF, améliorer la qualité globale du capital disponible, présenter une sensibilité aux risques accrue, mieux évaluer certains risques et assurer une meilleure corrélation entre les mesures des risques et les caractéristiques économiques du secteur de l'assurance-vie. Cette nouvelle ligne directrice ne devrait pas modifier le niveau de capital excédentaire dans l'industrie de façon significative, mais les exigences en matière de capital applicables à chaque société pourraient changer. Les résultats évalués en fonction du TSAV sont fondamentalement différents de ceux évalués en fonction du MMRPCE, et ils ne seront pas directement comparables à ceux obtenus en vertu de ce dernier.

Le BSIF a publié sa ligne directrice TSAV en septembre 2016. Depuis cette date, le BSIF et l'industrie ont procédé à des évaluations de l'incidence de la ligne directrice, y compris des tests de sensibilité, et, en fonction de ces évaluations et de ces tests, le BSIF a publié des révisions de la ligne directrice aux fins de consultation publique le 23 juin 2017. Le BSIF devrait publier la version finale de la ligne directrice cet automne. La Financière Sun Life continuera de participer à des tests additionnels et poursuivra ses discussions avec le BSIF et d'autres participants de l'industrie au cours de la période d'évaluation et de la mise en œuvre subséquente.

Nous affichons actuellement une situation solide sur le plan du capital en vertu du cadre du MMRPCE, et nous prévoyons qu'il en sera de même en vertu du cadre du TSAV.

Département du Travail

En avril 2016, le département du Travail des États-Unis a publié sa règle définitive sur les conflits d'intérêts, qui définit les situations dans lesquelles une communication constitue un conseil en matière de placements et donne lieu au statut fiduciaire. La nouvelle règle élargit la définition de conseil fiduciaire en matière de placements applicable aux régimes d'avantages sociaux et à leurs participants en vertu de la loi intitulée Employee Retirement Income Security Act of 1974, ainsi qu'aux titulaires de régimes de retraite individuels (Individual Retirement Accounts). La Compagnie a des organisations de gestion de placements aux États-Unis, principalement la MFS, qui font affaire avec des sociétés de distribution susceptibles d'être touchées par cette règle. Ces changements nous ont forcés à changer la manière dont nous interagissons avec les intermédiaires, les clients à la retraite et les clients éventuels, et pourraient nous obliger à revoir nos procédures de conformité, à limiter certaines pratiques de vente ou à adapter nos produits. L'obligation pour les courtiers offrant des conseils relatifs aux comptes d'épargne-retraite d'accorder la priorité aux intérêts de leurs clients est entrée en vigueur le 9 juin 2017. Cependant, le département du Travail a affirmé qu'il ne ferait pas appliquer cette règle avant le 1^{er} janvier 2018. Il est également à noter que l'administration actuelle examine encore cette exigence, qui pourrait donc être modifiée de nouveau.

Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Modifications de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrat d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige que les entités évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle et en fonction d'un de trois modèles d'évaluation, selon la nature du contrat. IFRS 17 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont nous comptabilisons nos contrats d'assurance et dont nous présentons notre performance financière dans notre compte consolidé de résultat. L'adoption d'IFRS 17 représentera une initiative importante pour nous et pour l'industrie. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2017 au 30 juin 2017, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

Rapprochement de mesures financières non définies par les IFRS

Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation de mesures non définies par les IFRS, y compris la définition de bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente), se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS » du présent document.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16
Bénéfice net déclaré	574	551	728	737	480
Incidence des marchés	(74)	11	162	57	(72)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	11	1	10	54	(8)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(10)	(2)	8	6	(6)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(16)	(12)	10	(7)	20
Acquisitions, intégrations et restructurations	(26)	(20)	(22)	(12)	(8)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	689	573	560	639	554
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,93	0,89	1,18	1,20	0,78
Incidence des marchés (en dollars)	(0,12)	0,01	0,26	0,09	(0,12)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,02	–	0,02	0,09	(0,01)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	(0,02)	–	0,01	0,01	(0,01)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,03)	(0,02)	0,02	(0,01)	0,03
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,04)	(0,03)	(0,03)	(0,02)	(0,01)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	–	–	(0,01)	–	–
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,12	0,93	0,91	1,04	0,90

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16
Produits	8 122	7 009	2 366	7 892	9 533
Ajustement au titre du change	126	64	104	33	–
Ajustement au titre de la juste valeur	1 309	658	(4 902)	1 182	3 223
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(744)	(749)	(695)	(696)	(679)
Produits ajustés	7 431	7 036	7 859	7 373	6 989

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16
Primes et versements	41 270	42 293	42 422	40 176	38 035
Ajustement au titre du change	1 453	868	1 135	387	–
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(744)	(749)	(695)	(696)	(679)
Primes et versements ajustés	40 561	42 174	41 982	40 485	38 714

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces montants sont exclus afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et ils n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Sommaire financier » du présent document.

La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et les mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés intermédiaires, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

Au deuxième trimestre de 2017, les modifications des méthodes et hypothèses ont touché surtout la FSL États-Unis, et elles étaient principalement composées de l'incidence favorable, sur les provisions techniques, de la résolution de certaines incertitudes fiscales dans une filiale des États-Unis, partiellement contrebalancée par des augmentations des provisions générales relatives au risque découlant des changements des conditions des marchés de la réassurance. Les mesures de la direction pour le deuxième trimestre de 2017 ont aussi touché surtout la FSL États-Unis, et elles étaient principalement composées de l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance et des coûts de réassurance prévus dans certains autres traités.

(en millions de dollars)	T2 17	T1 17	2017
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	342	172	514
À déduire : titulaires de contrat avec participation ^{2), 7)}	2	157	159
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	340	15	355
À déduire : impôt	115	4	119
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	225	11	236
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	(214)	(8)	(222)
Autres (après impôt) ⁴⁾	–	(2)	(2)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	11	1	12

¹⁾ La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat liée au montant présenté à la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires.

²⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et des mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique « Sommaire financier » du présent document.

⁷⁾ Pour le premier trimestre de 2017, il est tenu compte d'une mise à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Incidence du change. Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le Bureau du surintendant des institutions financières, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; iv) les énoncés se rapportant aux synergies de charges et aux synergies avant impôt prévues à l'égard de l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; vi) les énoncés figurant à la rubrique « Sommaire financier – Modifications des hypothèses et mesures de la direction »; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « viser », « prévoir », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques « Sommaire financier – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », « Gestion du capital » et « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2016 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité, ainsi qu'au comportement des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence, à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les organismes de placement collectif; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notes de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux

défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits				
Primes				
Montant brut	5 056 \$	4 639 \$	9 789 \$	8 898 \$
À déduire : primes cédées	1 133	1 076	2 302	2 157
Primes nettes	3 923	3 563	7 487	6 741
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 372	1 339	2 686	2 764
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 4)	1 309	3 223	1 967	5 953
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	58	54	113	129
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	2 739	4 616	4 766	8 846
Produits tirés des honoraires	1 460	1 354	2 878	2 728
Total des produits	8 122	9 533	15 131	18 315
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	3 824	3 848	7 856	7 553
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	2 233	4 030	2 916	7 468
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	165	(76)	300	(93)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	18	5	31	15
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	(1 072)	(1 017)	(2 230)	(2 044)
Commissions	589	579	1 206	1 119
Virement net aux (des) fonds distincts (note 10)	(2)	(76)	(15)	(133)
Charges d'exploitation	1 567	1 443	3 165	2 812
Taxes sur primes	94	87	185	165
Charges d'intérêts	87	79	167	160
Total des prestations et charges	7 503	8 902	13 581	17 022
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	619	631	1 550	1 293
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 8)	(23)	120	159	212
Bénéfice net total (perte nette totale)	642	511	1 391	1 081
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle	45	7	220	13
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	597	504	1 171	1 068
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	24	46	48
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	574 \$	480 \$	1 125 \$	1 020 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,34	1,29	1,33	1,33
Livre sterling	1,72	1,85	1,68	1,91
Bénéfice (perte) par action (note 12)				
De base	0,93 \$	0,78 \$	1,83 \$	1,66 \$
Dilué(e)	0,93 \$	0,78 \$	1,83 \$	1,66 \$
Dividendes par action ordinaire	0,435 \$	0,405 \$	0,855 \$	0,795 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Bénéfice net total (perte nette totale)	642 \$	511 \$	1 391 \$	1 081 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :				
Profits (pertes) latent(e)s	(321)	(182)	(419)	(964)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :				
Profits (pertes) latent(e)s	90	192	190	308
Reclassements en résultat net	(31)	(34)	(61)	(80)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latent(e)s	(4)	–	(10)	(16)
Reclassements en résultat net	–	(2)	2	–
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latent(e)s	(32)	(19)	(22)	(41)
Reclassements en résultat net à la suite d'un changement de contrôle	–	–	–	(8)
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(298)	(45)	(320)	(801)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(61)	(32)	(69)	(58)
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement (note 4.F)	139	–	139	–
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	78	(32)	70	(58)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(220)	(77)	(250)	(859)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	422	434	1 141	222
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle	42	7	216	7
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	380 \$	427 \$	925 \$	215 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits (pertes) de change latent(e)s	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Profits/pertes latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(30)	(61)	(80)	(92)
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	11	16	22	27
Profits/pertes latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	1	(1)	3	2
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	–	–	(1)	–
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(18)	(45)	(56)	(62)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	29	12	33	24
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement (note 4.F)	(33)	–	(33)	–
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(4)	12	–	24
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(22)\$	(33)\$	(56)\$	(38)\$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 4)	7 826 \$	8 642 \$
Titres de créance (note 4)	73 407	71 887
Titres de capitaux propres (note 4)	5 912	5 774
Prêts hypothécaires et autres prêts	40 735	40 775
Actifs dérivés	1 566	1 608
Autres placements (note 4)	4 015	3 931
Avances sur contrats	3 109	3 141
Immeubles de placement (note 4)	6 982	6 592
Placements	143 552	142 350
Autres actifs	5 056	5 109
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	4 762	5 144
Actifs d'impôt différé	1 501	1 448
Immobilisations incorporelles	1 647	1 703
Goodwill	5 237	5 317
Total de l'actif du fonds général	161 755	161 071
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 10)	102 066	97 167
Total de l'actif	263 821 \$	258 238 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	116 609 \$	115 057 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	3 036	2 913
Passifs dérivés	2 004	2 512
Passifs d'impôt différé	768	687
Autres passifs	12 057	12 399
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 038	3 836
Total du passif du fonds général	138 811	138 703
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 10)	94 967	90 388
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 10)	7 099	6 779
Total du passif	240 877 \$	235 870 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 949 \$	10 943 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments de bénéfice global	11 367	11 013
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 316	21 956
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	628	412
Total des capitaux propres	22 944 \$	22 368 \$
Total du passif et des capitaux propres	263 821 \$	258 238 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,30	1,34
Livre sterling	1,69	1,66

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 9 août 2017.



Dean A. Connor
Président et chef de la direction



Sara G. Lewis
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les semestres clos les	
(non audité, en millions de dollars canadiens)	30 juin 2017	30 juin 2016
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	2 257 \$	2 257 \$
Actions ordinaires (note 9)		
Solde, au début	8 614	8 567
Options sur actions exercées	4	15
Solde, à la fin	8 618	8 582
Surplus d'apport		
Solde, au début	72	76
Paiements fondés sur des actions	3	3
Options sur actions exercées	(1)	(3)
Solde, à la fin	74	76
Bénéfices non distribués		
Solde, au début	9 360	7 891
Bénéfice net (perte nette)	1 171	1 068
Dividendes sur actions ordinaires	(525)	(487)
Dividendes sur actions privilégiées	(46)	(48)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	–	(47)
Transfert hors du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(13)	–
Solde, à la fin	9 947	8 377
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 13)		
Solde, au début	1 653	2 459
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	(246)	(853)
Transfert aux bénéfices non distribués	13	–
Solde, à la fin	1 420	1 606
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	22 316 \$	20 898 \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	412 \$	168 \$
Bénéfice net (perte nette)	220	14
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 13)	(4)	(5)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	628 \$	177 \$
Total des participations ne donnant pas le contrôle, à la fin (note 13)	– \$	16 \$
Total des capitaux propres	22 944 \$	21 091 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation¹⁾				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	619 \$	631 \$	1 550 \$	1 293 \$
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	60	68	125	139
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	2 251	4 035	2 947	7 483
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	165	(76)	300	(93)
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	(1 367)	(3 277)	(2 080)	(6 082)
Cessions, échéances et remboursements de placements	13 380	13 182	26 055	25 518
Achats de placements	(14 206)	(13 497)	(27 881)	(26 359)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(80)	(63)	(228)	(190)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 4)	139	183	193	331
Autres activités d'exploitation	361	144	(277)	(389)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 322	1 330	704	1 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	(51)	(27)	(94)	(47)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	(89)	(333)	(95)	(333)
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	12	14	17	14
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	–	–	–	(1 237)
Autres activités d'investissement	(22)	(21)	40	(38)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(150)	(367)	(132)	(1 641)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	(27)	(36)	(27)	(133)
Émission de titres de créance subordonnés, déduction faite des frais d'émission	–	–	–	348
Remboursement de débentures de premier rang et de titres de créance subordonnés (note 9)	–	(950)	(800)	(950)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	–	5	3	12
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(292)	(269)	(570)	(528)
Charges d'intérêts payées	(54)	(76)	(152)	(138)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(373)	(1 326)	(1 546)	(1 389)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(80)	(55)	(111)	(342)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	719	(418)	(1 085)	(1 721)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	4 705	5 209	6 509	6 512
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 424	4 791	5 424	4 791
Titres à court terme, à la fin	2 236	1 549	2 236	1 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 4)	7 660 \$	6 340 \$	7 660 \$	6 340 \$

¹⁾ Les soldes de 2016 ont été modifiés pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(non audité, montants en millions de dollars canadiens à l'exception des montants par action et sauf indication contraire)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la Bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2016, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2016 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

2. Modifications de méthodes comptables

Normes internationales d'information financière modifiées adoptées en 2017

Les modifications suivantes prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et elles n'ont eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »). Les modifications clarifient la manière de comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux pertes latentes sur les instruments de créance évalués à la juste valeur. Ces modifications ont été appliquées de façon rétrospective.

En janvier 2016, l'IASB a publié le document intitulé *Initiative concernant les informations à fournir (modifications d'IAS 7)*, qui modifie IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Ces modifications exigent que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs découlant des activités de financement, ce qui comprend les changements résultant des flux de trésorerie et les variations hors trésorerie. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective.

En décembre 2016, l'IASB a publié le document intitulé *Améliorations annuelles des IFRS, cycle 2014-2016*, qui comprend une modification mineure apportée à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »). La modification procure des éclaircissements sur le champ d'application d'IFRS 12, et elle a été appliquée de façon rétrospective.

Nouvelles normes internationales d'information financière publiées en 2017

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle, en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. IFRS 17 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et doit être appliquée de façon rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance, à moins que cela soit impraticable. Si, et seulement si, il est impraticable d'appliquer de façon rétrospective IFRS 17 à un groupe de contrats d'assurance, les entités doivent appliquer IFRS 17 selon une approche rétrospective modifiée ou une méthode fondée sur la juste valeur. IFRS 17 aura une incidence sur notre comptabilisation des contrats d'assurance et sur la présentation de notre rendement financier dans nos comptes consolidés de résultat. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura IFRS 17 sur nos états financiers consolidés.

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), élaborée par l'IFRS Interpretations Committee. IFRIC 23 clarifie l'application des exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux, et elle exige que les entités établissent si les traitements fiscaux devraient être considérés dans leur ensemble ou individuellement. En outre, IFRIC 23 porte sur les hypothèses qu'une entité devrait formuler au sujet des contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, ainsi que sur la façon dont elle devrait tenir compte des changements dans les faits et circonstances. IFRIC 23 fournit également des indications sur la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, en fonction de la probabilité qu'une autorité fiscale acceptera un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus. IFRIC 23 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et doit être appliquée de façon rétrospective, ou de façon rétrospective cumulative. Nous évaluons actuellement son incidence sur nos états financiers consolidés.

Évaluation de l'incidence d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »).

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et diverses interprétations, établit des principes sur la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires provenant des contrats conclus avec des clients. IFRS 15 exige que les entités comptabilisent les produits de manière à refléter les transferts de biens ou de services à des clients en fonction des montants auxquels ces entités prévoient avoir droit en échange de ces biens ou services. IFRS 15 fournit également des indications relatives aux coûts liés à l'obtention et à l'exécution d'un contrat. IFRS 15 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de façon rétrospective, ou de façon rétrospective cumulative. Les contrats d'assurance, ainsi que les produits tirés de ces contrats, principalement les produits tirés des primes, n'entrent pas dans le champ d'application de cette norme, tandis que les produits tirés des contrats de service et de la composante service des contrats de placement, présentés au poste Produits tirés des honoraires et principalement liés à nos activités de gestion d'actifs, entrent pour leur part dans le champ d'application d'IFRS 15. Nous avons déterminé quels étaient les contrats entrant dans le champ d'application de cette norme, et nous évaluons actuellement en profondeur les produits et les coûts liés à ces contrats afin d'établir l'incidence que l'adoption d'IFRS 15 pourrait avoir sur nos états financiers consolidés. En fonction des évaluations que nous avons faites à ce jour, nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence significative sur nos résultats financiers. Nous continuons également de suivre les interprétations et les faits nouveaux entourant cette norme, principalement en ce qui a trait au secteur de la gestion d'actifs.

3. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs à présenter : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actif Financière Sun Life (« Gestion d'actif FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Ces secteurs à présenter exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Les produits de nos secteurs à présenter proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux organismes de placement collectif. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par la FSL États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actif FSL par la FSL Canada et l'Organisation internationale, ainsi que d'honoraires liés à la distribution de produits versés à la FSL États-Unis par Gestion d'actif FSL. Les opérations intersectorielles sont présentées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos les 30 juin s'établissent comme suit :

	FSL Canada	FSL États-Unis	Gestion d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2017							
Montant brut des primes :							
Rentes	828 \$	– \$	– \$	– \$	7 \$	– \$	835 \$
Assurance-vie	1 079	640	–	342	23	–	2 084
Assurance-maladie	1 205	923	–	6	3	–	2 137
Montant brut total des primes	3 112	1 563	–	348	33	–	5 056
À déduire : primes cédées	929	148	–	50	6	–	1 133
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	1 378	921	10	421	33	(24)	2 739
Produits tirés des honoraires	275	52	1 023	102	27	(19)	1 460
Total des produits	3 836	2 388	1 033	821	87	(43)	8 122
À déduire :							
Total des prestations et charges	3 606	2 393	751	723	73	(43)	7 503
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	7	(107)	99	15	(37)	–	(23)
Bénéfice net total (perte nette totale)	223 \$	102 \$	183 \$	83 \$	51 \$	– \$	642 \$
2016							
Montant brut des primes :							
Rentes	492 \$	2 \$	– \$	– \$	8 \$	– \$	502 \$
Assurance-vie	1 000	662	–	460	23	–	2 145
Assurance-maladie	1 074	910	–	4	4	–	1 992
Montant brut total des primes	2 566	1 574	–	464	35	–	4 639
À déduire : primes cédées	911	147	–	10	8	–	1 076
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)							
	2 106	1 314	(2)	553	671	(26)	4 616
Produits tirés des honoraires	245	60	953	81	33	(18)	1 354
Total des produits	4 006	2 801	951	1 088	731	(44)	9 533
À déduire :							
Total des prestations et charges	3 809	2 732	674	1 002	729	(44)	8 902
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	8	14	104	16	(22)	–	120
Bénéfice net total (perte nette totale)	189 \$	55 \$	173 \$	70 \$	24 \$	– \$	511 \$

Les résultats par secteur pour les semestres clos les 30 juin s'établissent comme suit :

	FSL Canada	FSL États-Unis	Gestion d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2017							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 239 \$	– \$	– \$	– \$	13 \$	– \$	1 252 \$
Assurance-vie	2 187	1 345	–	701	45	–	4 278
Assurance-maladie	2 407	1 833	–	12	7	–	4 259
Montant brut total des primes	5 833	3 178	–	713	65	–	9 789
À déduire : primes cédées	1 902	288	–	100	12	–	2 302
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	2 448	1 415	24	702	227	(50)	4 766
Produits tirés des honoraires	546	106	2 006	199	58	(37)	2 878
Total des produits	6 925	4 411	2 030	1 514	338	(87)	15 131
À déduire :							
Total des prestations et charges	6 143	4 394	1 490	1 322	319	(87)	13 581
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	123	(123)	186	32	(59)	–	159
Bénéfice net total (perte nette totale)	659 \$	140 \$	354 \$	160 \$	78 \$	– \$	1 391 \$
2016							
Montant brut des primes :							
Rentes	881 \$	4 \$	– \$	4 \$	16 \$	– \$	905 \$
Assurance-vie	1 960	1 258	–	891	48	–	4 157
Assurance-maladie	2 148	1 670	–	9	9	–	3 836
Montant brut total des primes	4 989	2 932	–	904	73	–	8 898
À déduire : primes cédées	1 819	303	–	21	14	–	2 157
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	3 849	2 837	3	1 020	1 189	(52)	8 846
Produits tirés des honoraires	488	117	1 932	161	68	(38)	2 728
Total des produits	7 507	5 583	1 935	2 064	1 316	(90)	18 315
À déduire :							
Total des prestations et charges	7 169	5 396	1 372	1 870	1 305	(90)	17 022
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(20)	34	213	30	(45)	–	212
Bénéfice net total (perte nette totale)	358 \$	153 \$	350 \$	164 \$	56 \$	– \$	1 081 \$

4. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

4.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

Aux	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹⁾	Total
30 juin 2017				
Titres de créance	60 580 \$	12 827 \$	– \$	73 407 \$
Titres de capitaux propres	4 972 \$	940 \$	– \$	5 912 \$
Autres placements	2 139 \$	541 \$	1 335 \$	4 015 \$
31 décembre 2016				
Titres de créance	59 466 \$	12 421 \$	– \$	71 887 \$
Titres de capitaux propres	5 016 \$	758 \$	– \$	5 774 \$
Autres placements	2 041 \$	623 \$	1 267 \$	3 931 \$

¹⁾ La colonne « Autres » regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

4.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs inscrits en résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Variation de la juste valeur :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	1 \$	(1)\$	1 \$	(19)\$
Titres de créance	1 101	2 519	1 541	3 904
Titres de capitaux propres	2	148	122	209
Placements dérivés	268	581	411	2 409
Autres placements	27	11	42	(37)
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	1 399	3 258	2 117	6 466
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	77	69	80	94
Profits (pertes) de change ¹⁾	(167)	(104)	(230)	(607)
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 309 \$	3 223 \$	1 967 \$	5 953 \$

¹⁾ Principalement attribuable à la conversion des actifs disponibles à la vente et des prêts hypothécaires et autres prêts libellés en devises. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

4.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de néant et de 1 \$, respectivement, relativement à des actifs disponibles à la vente au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2017 (1 \$ et 2 \$, respectivement, au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2016).

4.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

Aux	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016
Trésorerie	920 \$	1 841 \$	1 542 \$
Équivalents de trésorerie	4 670	4 857	3 453
Titres à court terme	2 236	1 944	1 549
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	7 826	8 642	6 544
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	166	189	204
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme, nets	7 660 \$	8 453 \$	6 340 \$

4.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme l'explique la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 282 \$ et à 1 284 \$, respectivement, au 30 juin 2017 (1 105 \$ et 1 102 \$ au 31 décembre 2016), tandis que la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 334 \$ et à 1 343 \$, respectivement, au 30 juin 2017 (1 141 \$ et 1 153 \$ au 31 décembre 2016). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 56 \$ et à 40 \$, respectivement, au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2016. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016.

4.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2016 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie :

Aux	30 juin 2017				31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	6 972 \$	854 \$	– \$	7 826 \$	7 742 \$	900 \$	– \$	8 642 \$
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 019	59 047	514	60 580	1 136	57 888	442	59 466
Titres de créance – disponibles à la vente	751	11 964	112	12 827	610	11 620	191	12 421
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	3 347	1 476	149	4 972	2 863	2 009	144	5 016
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	758	175	7	940	584	167	7	758
Actifs dérivés	20	1 546	–	1 566	34	1 574	–	1 608
Autres placements	966	133	1 581	2 680	925	195	1 544	2 664
Immeubles de placement	–	–	6 982	6 982	–	–	6 592	6 592
Total des placements	13 833 \$	75 195 \$	9 345 \$	98 373 \$	13 894 \$	74 353 \$	8 920 \$	97 167 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	26 810 \$	74 245 \$	1 011 \$	102 066 \$	26 435 \$	69 867 \$	865 \$	97 167 \$
Total des actifs évalués à la juste valeur	40 643 \$	149 440 \$	10 356 \$	200 439 \$	40 329 \$	144 220 \$	9 785 \$	194 334 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	– \$	3 \$	3 \$	– \$	– \$	3 \$	3 \$
Passifs dérivés	12	1 992	–	2 004	7	2 505	–	2 512
Total des passifs évalués à la juste valeur	12 \$	1 992 \$	3 \$	2 007 \$	7 \$	2 505 \$	3 \$	2 515 \$

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

Aux	30 juin 2017				31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	3 173 \$	15 \$	3 188 \$	– \$	3 101 \$	16 \$	3 117 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	12 047	38	12 085	–	11 414	38	11 452
Gouvernements et organismes américains	1 019	121	4	1 144	1 136	56	6	1 198
Autres gouvernements étrangers	–	5 469	43	5 512	–	5 568	10	5 578
Sociétés	–	34 515	302	34 817	–	34 166	287	34 453
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	1 572	50	1 622	–	1 697	49	1 746
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	1 559	9	1 568	–	1 482	–	1 482
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	41	–	41	–	47	29	76
Autres	–	550	53	603	–	357	7	364
Total des titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 019 \$	59 047 \$	514 \$	60 580 \$	1 136 \$	57 888 \$	442 \$	59 466 \$

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

Aux	30 juin 2017				31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	1 773 \$	– \$	1 773 \$	– \$	1 654 \$	– \$	1 654 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	1 199	–	1 199	–	1 148	–	1 148
Gouvernements et organismes américains	751	–	–	751	610	82	–	692
Autres gouvernements étrangers	–	749	–	749	–	766	–	766
Sociétés	–	5 914	49	5 963	–	5 796	87	5 883
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	845	6	851	–	888	–	888
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	571	–	571	–	501	–	501
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	339	39	378	–	239	67	306
Autres	–	574	18	592	–	546	37	583
Total des titres de créance – disponibles à la vente	751 \$	11 964 \$	112 \$	12 827 \$	610 \$	11 620 \$	191 \$	12 421 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016.

Les tableaux qui suivent présentent des rapprochements entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs classés dans le niveau 3.

Pour les trimestre clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2017									
Solde d'ouverture	547 \$	94 \$	146 \$	7 \$	1 567 \$	6 595 \$	8 956 \$	946 \$	9 902 \$
Inclus dans le résultat net ^{(1), (3), (5)}	(1)	–	6	–	(1)	68	72	16	88
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	–	(1)	–	–	9	–	8	–	8
Achats	83	66	5	–	145	120	419	60	479
Ventes	(1)	–	–	–	(131)	(12)	(144)	(12)	(156)
Règlements	(31)	(2)	(7)	–	–	–	(40)	(1)	(41)
Transferts au niveau 3 ^{(2), (6)}	12	–	–	–	–	259	271	–	271
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(88)	(44)	–	–	–	–	(132)	(1)	(133)
Conversion des devises ⁽⁴⁾	(7)	(1)	(1)	–	(8)	(48)	(65)	3	(62)
Solde de clôture	514 \$	112 \$	149 \$	7 \$	1 581 \$	6 982 \$	9 345 \$	1 011 \$	10 356 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	1 \$	– \$	6 \$	– \$	(1)\$	63 \$	69 \$	14 \$	83 \$
30 juin 2016									
Solde d'ouverture	539 \$	123 \$	163 \$	7 \$	1 097 \$	6 446 \$	8 375 \$	735 \$	9 110 \$
Inclus dans le résultat net ^{(1), (3), (5)}	8	–	1	–	(11)	58	56	7	63
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	–	1	–	–	(4)	–	(3)	–	(3)
Achats	85	35	4	–	192	102	418	103	521
Ventes	(2)	(2)	–	–	(36)	(76)	(116)	(14)	(130)
Règlements	(3)	–	–	–	–	–	(3)	–	(3)
Transferts au niveau 3 ⁽²⁾	62	–	–	–	–	–	62	–	62
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	(80)	(27)	(37)	–	–	–	(144)	(2)	(146)
Conversion des devises ⁽⁴⁾	(12)	–	–	–	–	(19)	(31)	(36)	(67)
Solde de clôture	597 \$	130 \$	131 \$	7 \$	1 238 \$	6 511 \$	8 614 \$	793 \$	9 407 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	– \$	2 \$	– \$	– \$	(10)\$	96 \$	88 \$	4 \$	92 \$

Pour les semestre clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
30 juin 2017									
Solde d'ouverture	442 \$	191 \$	144 \$	7 \$	1 544 \$	6 592 \$	8 920 \$	865 \$	9 785 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 3), 5)}	(1)	(1)	12	–	(15)	63	58	32	90
Inclus dans les autres éléments du résultat global ³⁾	–	(1)	–	–	12	–	11	–	11
Achats	155	76	9	–	188	191	619	147	766
Ventes	(21)	(1)	(7)	–	(188)	(60)	(277)	(35)	(312)
Règlements	(34)	(2)	(7)	–	–	–	(43)	(1)	(44)
Transferts au niveau 3 ^{2), 6)}	80	–	–	–	49	259	388	–	388
Transferts hors du niveau 3 ²⁾	(96)	(148)	–	–	–	–	(244)	(1)	(245)
Conversion des devises ⁴⁾	(11)	(2)	(2)	–	(9)	(63)	(87)	4	(83)
Solde de clôture	514 \$	112 \$	149 \$	7 \$	1 581 \$	6 982 \$	9 345 \$	1 011 \$	10 356 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	2 \$	– \$	13 \$	– \$	(15)\$	76 \$	76 \$	23 \$	99 \$
30 juin 2016									
Solde d'ouverture	527 \$	105 \$	170 \$	– \$	1 106 \$	6 540 \$	8 448 \$	765 \$	9 213 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 3), 5)}	5	2	(6)	–	(65)	72	8	9	17
Inclus dans les autres éléments du résultat global ³⁾	–	–	–	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Achats	153	60	25	7	277	189	711	136	847
Ventes	(6)	(3)	–	–	(72)	(146)	(227)	(27)	(254)
Règlements	(11)	(1)	(17)	–	–	–	(29)	–	(29)
Transferts au niveau 3 ²⁾	62	–	–	–	–	–	62	–	62
Transferts hors du niveau 3 ²⁾	(101)	(27)	(37)	–	–	–	(165)	(9)	(174)
Conversion des devises ⁴⁾	(32)	(6)	(4)	–	(3)	(144)	(189)	(81)	(270)
Solde de clôture	597 \$	130 \$	131 \$	7 \$	1 238 \$	6 511 \$	8 614 \$	793 \$	9 407 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	– \$	1 \$	(7)\$	– \$	(64)\$	109 \$	39 \$	6 \$	45 \$

¹⁾ Inclus au poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos comptes consolidés intermédiaires de résultat pour le total des placements évalués à la juste valeur.

²⁾ Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données servant à la détermination des prix ne sont pas observables sur le marché et, par conséquent, qu'elles ne répondent plus aux définitions des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données non observables.

³⁾ Le calcul du total des profits et des pertes inscrits dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les transferts au niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau.

⁴⁾ Le poste Conversion des devises a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

⁵⁾ Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 77 \$ et de 80 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, respectivement (69 \$ et 94 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 9 \$ et de 17 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, respectivement (11 \$ et 22 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016).

⁶⁾ Les transferts au niveau 3 en ce qui a trait aux immeubles de placement incluent le reclassement de notre ancien siège social, auparavant classé à titre de bien immobilier occupé par son propriétaire et assorti d'une valeur de marché de 259 \$, des autres actifs aux immeubles de placement. Le reclassement s'est traduit par un écart de réévaluation de 172 \$, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation de 139 \$ du cumul des autres éléments de bénéfice global, déduction faite de l'impôt de 33 \$.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice 2016.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites dans notre rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2017			Pour le trimestre clos le 30 juin 2016		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	108 761 \$	4 376 \$	104 385 \$	106 156 \$	4 573 \$	101 583 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	1 865	(98)	1 963	3 341	47	3 294
Soldes liés aux nouveaux contrats	809	32	777	681	31	650
Modifications des méthodes et hypothèses ¹⁾	(441)	(99)	(342)	8	(2)	10
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	2 233	(165)	2 398	4 030	76	3 954
Fluctuations des taux de change	(1 088)	(87)	(1 001)	(950)	(34)	(916)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	109 906	4 124	105 782	109 236	4 615	104 621
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	6 703	638	6 065	6 504	507	5 997
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	116 609 \$	4 762 \$	111 847 \$	115 740 \$	5 122 \$	110 618 \$

	Pour le semestre clos le 30 juin 2017			Pour le semestre clos le 30 juin 2016		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	108 411 \$	4 541 \$	103 870 \$	103 730 \$	4 812 \$	98 918 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	1 896	(253)	2 149	5 821	37	5 784
Soldes liés aux nouveaux contrats	1 642	61	1 581	1 633	61	1 572
Modifications des méthodes et hypothèses ^{1), 2)}	(622)	(108)	(514)	14	(5)	19
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	2 916	(300)	3 216	7 468	93	7 375
Acquisitions	—	—	—	2 196	—	2 196
Fluctuations des taux de change	(1 421)	(117)	(1 304)	(4 158)	(290)	(3 868)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	109 906	4 124	105 782	109 236	4 615	104 621
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	6 703	638	6 065	6 504	507	5 997
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	116 609 \$	4 762 \$	111 847 \$	115 740 \$	5 122 \$	110 618 \$

¹⁾ Les modifications des méthodes et hypothèses du deuxième trimestre de 2017 se composent principalement de l'incidence favorable de la résolution d'incertitudes fiscales se rapportant à une filiale américaine sur les provisions techniques, partiellement contrebalancée par des augmentations des provisions générales au titre du risque lié aux changements des conditions des marchés de la réassurance.

²⁾ Les modifications des méthodes et hypothèses du premier trimestre de 2017 se composent principalement d'une mise à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2017		Pour le trimestre clos le 30 juin 2016	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	3 \$	2 444 \$	4 \$	2 236 \$
Versements	–	73	–	79
Intérêts	–	11	–	12
Retraits	–	(94)	–	(66)
Honoraires	–	(1)	–	(1)
Autres	–	4	–	4
Fluctuations des taux de change	–	3	(1)	(1)
Soldes, à la fin	3 \$	2 440 \$	3 \$	2 263 \$

	Pour le semestre clos le 30 juin 2017		Pour le semestre clos le 30 juin 2016	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	3 \$	2 305 \$	4 \$	2 208 \$
Versements	–	275	–	193
Intérêts	–	23	–	23
Retraits	–	(170)	–	(166)
Honoraires	–	(3)	–	(2)
Autres	–	9	–	9
Fluctuations des taux de change	–	1	(1)	(2)
Soldes, à la fin	3 \$	2 440 \$	3 \$	2 263 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Soldes, au début	602 \$	656 \$	605 \$	701 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	6	(7)	7	(8)
Passifs relatifs aux nouveaux contrats	1	–	1	–
Augmentation (diminution) des passifs	7	(7)	8	(8)
Fluctuations des taux de change	(16)	(11)	(20)	(55)
Soldes, à la fin	593 \$	638 \$	593 \$	638 \$

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Capitaux échus et rachats	548 \$	678 \$	1 180 \$	1 343 \$
Rentes	465	463	915	936
Règlements décès et invalidité	954	927	2 072	1 866
Règlements maladie	1 559	1 487	3 078	2 806
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	298	293	611	602
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	3 824 \$	3 848 \$	7 856 \$	7 553 \$

7. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Recouvrement de règlements et prestations	923 \$	903 \$	1 927 \$	1 807 \$
Commissions	20	13	40	27
Ajustements des provisions	40	20	86	45
Charges d'exploitation et autres	89	81	177	165
(Charges) recouvrements de réassurance	1 072 \$	1 017 \$	2 230 \$	2 044 \$

8. Impôt sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
	%	%	%	%
Bénéfice net total (perte nette totale)	642 \$	511 \$	1 391 \$	1 081 \$
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	(23)	120	159	212
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	619 \$	631 \$	1 550 \$	1 293 \$
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	166 \$ 26,8	169 \$ 26,8	415 \$ 26,8	346 \$ 26,8
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :				
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	(121) (19,5)	12 1,9	(147) (9,5)	9 0,7
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	–	–	–	1 0,1
Produits tirés des placements exonérés d'impôt	(53) (8,6)	(42) (6,6)	(87) (5,6)	(106) (8,2)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	(21) (3,4)	(6) (1,0)	(36) (2,3)	(19) (1,5)
Autres	6 1,0	(13) (2,1)	14 0,9	(19) (1,5)
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	(23)\$ (3,7)	120 \$ 19,0	159 \$ 10,3	212 \$ 16,4

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 35 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéfices enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés, notamment les États-Unis, se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,75 % (arrondis à 26,8 % dans le tableau ci-dessus) se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers. L'économie enregistrée pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont moins élevés et à des pertes dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés.

Les produits tirés des placements exonérés d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements imposés à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi, comme les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada, et d'autres produits. Les fluctuations des taux de change ainsi que les variations de la valeur de marché des biens immobiliers et d'autres placements pourraient avoir une incidence sur le montant de ces écarts de taux d'imposition.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, y compris les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016 sont principalement liés à la résolution d'audits fiscaux au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'à la finalisation de déclarations fiscales canadiennes pour des exercices précédents.

Le poste Autres pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 reflète principalement des retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères.

9. Gestion du capital

9.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notes de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2016 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MMRPCE ») de la FSL inc. au 30 juin 2017 excédait la cible réglementaire minimale. Notre principale filiale d'assurance en exploitation au Canada, la Sun Life du Canada, est également assujettie aux règles relatives au MMRPCE. Le ratio du MMRPCE de la Sun Life du Canada au 30 juin 2017 excédait la cible réglementaire minimale et le ratio cible de capital applicable aux sociétés d'assurance-vie en exploitation. Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 juin 2017. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 30 juin 2017.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et de certains autres titres admissibles en tant que capital réglementaire.

9.B Opérations importantes sur les capitaux propres

9.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les semestres clos les 30 juin			
	2017		2016	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires (en millions d'actions)				
Solde, au début	613,6	8 614 \$	612,3	8 567 \$
Options sur actions exercées	0,1	4	0,5	15
Solde, à la fin	613,7	8 618 \$	612,8	8 582 \$

9.B.ii Titres de créance subordonnés

Le 2 mars 2017, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2012-1 à taux variable différé de 4,38 % en circulation, représentant un capital de 800 \$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés.

10. Fonds distincts

10.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

Aux	30 juin 2017	31 décembre 2016
Unités de fonds distincts et titres d'organismes de placement collectif	87 933 \$	83 625 \$
Titres de capitaux propres	10 069	9 739
Titres de créance	3 408	3 247
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	543	460
Immeubles de placement	377	373
Prêts hypothécaires	22	28
Autres actifs	238	120
Total de l'actif	102 590 \$	97 592 \$
À déduire : passifs découlant des activités de placement	524 \$	425 \$
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	102 066 \$	97 167 \$

10.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Pour les trimestres clos les				
Soldes, au début	94 039 \$	82 754 \$	7 016 \$	7 041 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	2 483	2 809	23	25
Virement net (au) du fonds général	(2)	(76)	–	–
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	806	1 927	154	267
Autres produits tirés des placements	256	250	56	58
Total des ajouts	3 543 \$	4 910 \$	233 \$	350 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	2 198	2 109	166	155
Frais de gestion	244	196	11	18
Impôts et autres charges	63	61	3	4
Fluctuations des taux de change	110	539	(30)	510
Total des déductions	2 615 \$	2 905 \$	150 \$	687 \$
Augmentation (diminution) nette	928 \$	2 005 \$	83 \$	(337) \$
Soldes, à la fin	94 967 \$	84 759 \$	7 099 \$	6 704 \$

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Pour les semestres clos les				
Soldes, au début	90 388 \$	83 670 \$	6 779 \$	7 770 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	5 898	5 515	45	50
Virement net (au) du fonds général	(15)	(133)	–	–
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	3 235	1 059	461	248
Autres produits tirés des placements	943	704	89	101
Total des ajouts	10 061 \$	7 145 \$	595 \$	399 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	4 737	4 275	314	289
Frais de gestion	478	389	26	36
Impôts et autres charges	132	117	7	7
Fluctuations des taux de change	135	1 275	(72)	1 133
Total des déductions	5 482 \$	6 056 \$	275 \$	1 465 \$
Augmentation (diminution) nette	4 579 \$	1 089 \$	320 \$	(1 066)\$
Soldes, à la fin	94 967 \$	84 759 \$	7 099 \$	6 704 \$

11. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débentures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débentures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation de l'information financière sommaire pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Résultats pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2017					
Produits	115 \$	6 648 \$	1 924 \$	(565)\$	8 122 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	597 \$	440 \$	93 \$	(533)\$	597 \$
30 juin 2016					
Produits	113 \$	8 181 \$	2 111 \$	(872)\$	9 533 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	504 \$	313 \$	105 \$	(418)\$	504 \$

Résultats pour les semestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2017					
Produits	228 \$	12 224 \$	3 558 \$	(879)\$	15 131 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 171 \$	827 \$	215 \$	(1 042)\$	1 171 \$
30 juin 2016					
Produits	504 \$	15 396 \$	4 401 \$	(1 986)\$	18 315 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 068 \$	642 \$	7 \$	(649)\$	1 068 \$

Actifs et passifs aux	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2017					
Placements	22 901 \$	136 620 \$	6 298 \$	(22 267)\$	143 552 \$
Total des autres actifs du fonds général	8 763 \$	22 693 \$	19 002 \$	(32 255)\$	18 203 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	102 015 \$	51 \$	– \$	102 066 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	117 340 \$	7 724 \$	(8 455)\$	116 609 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	3 036 \$	– \$	– \$	3 036 \$
Total des autres passifs du fonds général	9 348 \$	21 979 \$	14 644 \$	(26 805)\$	19 166 \$
31 décembre 2016					
Placements	23 351 \$	134 624 \$	6 308 \$	(21 933)\$	142 350 \$
Total des autres actifs du fonds général	10 097 \$	24 154 \$	19 157 \$	(34 687)\$	18 721 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	97 118 \$	49 \$	– \$	97 167 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	115 370 \$	7 523 \$	(7 836)\$	115 057 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	2 913 \$	– \$	– \$	2 913 \$
Total des autres passifs du fonds général	11 492 \$	23 805 \$	15 111 \$	(29 675)\$	20 733 \$

12. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	574 \$	480 \$	1 125 \$	1 020 \$
À ajouter : augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	2	2	5	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	576 \$	482 \$	1 130 \$	1 025 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	614	613	614	613
À ajouter : incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	1	1	1	1
À ajouter : incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	4	5	4	5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	619	619	619	619
Bénéfice (perte) de base par action	0,93 \$	0,78 \$	1,83 \$	1,66 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,93 \$	0,78 \$	1,83 \$	1,66 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre clos le 30 juin 2017 (1 million pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016) étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour la période.

13. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et participations ne donnant pas le contrôle

13.A Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2017				Pour le trimestre clos le 30 juin 2016		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 651 \$	(321)\$	– \$	1 330 \$	1 603 \$	(182)\$	1 421 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	281	59	–	340	295	158	453
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(10)	(4)	–	(14)	(11)	(2)	(13)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	10	(32)	–	(22)	46	(19)	27
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(299)	(61)	13 ⁽¹⁾	(347)	(244)	(32)	(276)
Écart de réévaluation lié aux transferts aux immeubles de placement	6	139	–	145	6	–	6
Total	1 639 \$	(220)\$	13 \$	1 432 \$	1 695 \$	(77)\$	1 618 \$
Total attribuable aux éléments suivants :							
Titulaires de contrat avec participation	15 \$	(3)\$	– \$	12 \$	13 \$	– \$	13 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Actionnaires	1 624	(217)	13	1 420	1 683	(77)	1 606
Total	1 639 \$	(220)\$	13 \$	1 432 \$	1 695 \$	(77)\$	1 618 \$
	Pour le semestre clos le 30 juin 2017				Pour le semestre clos le 30 juin 2016		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Autres	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :							
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 749 \$	(419)\$	– \$	1 330 \$	2 385 \$	(964)\$	1 421 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	211	129	–	340	225	228	453
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(6)	(8)	–	(14)	3	(16)	(13)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	–	(22)	–	(22)	76	(49)	27
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :							
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(291)	(69)	13 ⁽¹⁾	(347)	(218)	(58)	(276)
Écart de réévaluation lié aux transferts aux immeubles de placement	6	139	–	145	6	–	6
Total	1 669 \$	(250)\$	13 \$	1 432 \$	2 477 \$	(859)\$	1 618 \$
Total attribuable aux éléments suivants :							
Titulaires de contrat avec participation	16 \$	(4)\$	– \$	12 \$	18 \$	(5)\$	13 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Actionnaires	1 653	(246)	13	1 420	2 459	(853)	1 606
Total	1 669 \$	(250)\$	13 \$	1 432 \$	2 477 \$	(859)\$	1 618 \$

¹⁾ Au cours du deuxième trimestre de 2017, la Compagnie a transféré des pertes de réévaluation cumulées de 13 \$ du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) aux bénéficiaires non distribués en raison de la résiliation et du règlement intégral du régime de retraite à prestations déterminées d'une filiale américaine du secteur Gestion d'actif FSL.

13.B Participations ne donnant pas le contrôle

En 2016, les participations ne donnant pas le contrôle présentées dans nos comptes consolidés de résultat et nos états consolidés du résultat global avaient trait à la participation de 25 % d'une tierce partie dans la Sun Life Vietnam Insurance Company Limited (auparavant, la PVI Sun Life Insurance Company Limited), qui a été comptabilisée lorsque nous avons obtenu le contrôle de cette entité au premier trimestre de 2016. Nous avons par la suite acquis cette participation ne donnant pas le contrôle au quatrième trimestre de 2016. Par conséquent, nous n'avons aucune participation ne donnant pas le contrôle au 31 décembre 2016. Se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2016 pour plus de détails sur les transactions visant des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente les variations des participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2016.

Pour le semestre clos le 30 juin 2016

Solde, au début	– \$
Participations ne donnant pas le contrôle découlant d'acquisitions	18
Bénéfice net (perte nette)	(1)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 13.A)	(1)
Total des participations ne donnant pas le contrôle, à la fin	16 \$

14. Événement postérieur

Le 9 août 2017, la FSL inc. a annoncé que le conseil d'administration avait autorisé le rachat d'un nombre maximal de 11,5 millions d'actions ordinaires au moyen d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'offre de rachat devrait commencer le 14 août 2017 et prendre fin le 13 août 2018, ou, si celle-ci survient plus tôt, à la date où la FSL inc. aura effectué tous ses rachats. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés. Des rachats pourraient également être effectués par l'entremise d'ententes de gré en gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières. Les rachats effectués en vertu de telles dispenses seront généralement faits à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Toutes les actions ordinaires rachetées par la FSL inc. seront annulées.

Renseignements sur la compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour vous renseigner sur les compagnies du Groupe Financière Sun Life, ou pour connaître les nouvelles les concernant ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :

Relations avec les investisseurs

Télécopieur : 416-979-4080

Courriel :

relations.investisseurs@sunlife.com

Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Société de fiducie CST

C.P. 700

Succursale B

Montréal (Québec)

Canada H3B 3K3

Appels de l'Amérique du Nord :

Téléphone : 1-877-224-1760

Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :

Téléphone : 416-682-3865

Télécopieur : 1-888-249-6189

Courriel : inquiries@canstockta.com

Site Web : www.canstockta.com

Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leurs comptes par l'intermédiaire de LigneRéponse^{MD}, le service Internet de la Société de fiducie CST. Pour vous inscrire, veuillez visiter le site www.canstockta.com/investisseur.

États-Unis

American Stock Transfer & Trust

Company, LLC

6201 15th Ave.

Brooklyn, NY 11219

Téléphone : 1-877-224-1760

Courriel : inquiries@canstockta.com

Royaume-Uni

Capita Registrars

The Registry

34 Beckenham Road

Beckenham, Kent

Royaume-Uni BR3 4TU

Téléphone : +44 (0) 345-602-1587

Courriel :

shareholderenquiries@capita.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation

(RCBC)

RCBC Stock Transfer Processing Section

Ground Floor, West Wing,

GPL (Grepalife) Building,

221 Senator Gil Puyat Avenue

Makati City, Philippines

Appels du Grand Manille :

632-318-8567

En province : 1-800-1-888-2422

Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor

Services Limited

17M Floor, Hopewell Centre

183 Queen's Road East

Wanchai, Hong Kong

Téléphone : 852-2862-8555

Courriel :

hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.

Télécopieur : 416-598-3121

Courriel (service en français) :

servicesauxactionnaires@sunlife.com

Courriel (service en anglais) :

shareholderservices@sunlife.com

Dividendes

Dates liées aux dividendes en 2017

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
3 mars 2017	31 mars 2017
31 mai 2017	30 juin 2017
30 août 2017	29 septembre 2017
29 novembre 2017*	29 décembre 2017*

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie CST, à l'adresse www.canstockta.com, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie CST pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie CST, à l'adresse inquiries@canstockta.com.

Inscription en Bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A

Série 2 – SLF.PR.B

Série 3 – SLF.PR.C

Série 4 – SLF.PR.D

Série 5 – SLF.PR.E

Série 8R – SLF.PR.G

Série 9QR – SLF.PR.J

Série 10R – SLF.PR.H

Série 11QR – SLF.PR.K

Série 12R – SLF.PR.I

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il est possible d'obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contactant le département du secrétaire général au shareholderservices@sunlife.com.

La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

Financière 
Sun Life